

# JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITÉRAIRE.

15. MAI 1789.

---

*Neque te ut miretur turba, laboras  
Consensus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.

---



*A MAESTRICHT,*

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-  
Libraire, sur le Vrythof.

*Et se trouve à LIEGE,*

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-  
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. Mai 1789.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Tableau de l'Angleterre & de l'Italie, par Mr. d'Archenholz, ancien capitaine au service de S. M. le roi de Prusse, traduit de l'Allemand. A Paris, chez Volland, à Liege, chez Demazeau. 1788. 3 vol. in-8vo. Prix 6 liv.*

Les lecteurs de quelques nations ne seront pas contents de cet ouvrage, mais les Anglois ont certainement sujet de l'être. Jamais on n'a parlé de leur pays, de leurs loix, de leur caractère & de leurs talens avec autant d'éloge & d'admiration. Je suis bien sûr que les plus équitables d'entr'eux, sans cesser d'estimer ce qu'il y a de vraiment louable dans eux & chez eux, trouveront de l'exagération dans ce que l'auteur en dit, & désapprouveront sur-tout

qu'il ait parlé des défords odieux aux gens de bien, avec autant de complaisance qu'il eût pu en mettre dans le récit des plus touchantes vertus. L'article des filles publiques est un de ceux où le pinceau de l'auteur emploie les plus agréables couleurs. Il nous apprend que c'est chez elles qu'un des hommes qui fait aujourd'hui beaucoup de bruit en Angleterre, a pris son éloquence & ses vertus; ce qui selon lui est tellement vrai, qu'il a perdu ses vertus dès qu'il a cessé de s'amuser en si bonne compagnie.

„ Le célèbre Fox les fréquenta très-souvent  
 „ jusqu'à son entrée au ministère, & sou-  
 „ vent même encore enivré des plaisirs  
 „ qu'il avoit goûtés, il alloit émouvoir,  
 „ étonner, entraîner ses collègues par sa  
 „ mâle & rapide éloquence. Il est assez  
 „ singulier que cet homme, tant qu'il fa-  
 „ crifia à Vénus, & assista à ses orgies,  
 „ suivit toujours les loix d'une intacte pro-  
 „ bité & du véritable patriotisme : mais du  
 „ moment où il se voua tout entier à l'é-  
 „ tude des mystères politiques, il perdit  
 „ son esprit de libertinage & ces deux ver-  
 „ tus „. J. J. Rousseau (ce sont ces au-  
 „ torités qu'il faut citer aujourd'hui) eût trouvé  
 fort étrange, je ne dirai pas une telle mo-  
 rale, mais une telle physique (car la phy-  
 sique même est ici pour quelque chose),  
 lui qui en parlant des foiblesses dont il n'a  
 donné que trop d'exemples, disoit que *l'é-  
 tat habituel du cœur y perdoit toujours* (a).

---

(a) *Emile* t. 1. — Accord de tous les philo-  
 sophes, moralistes, physiciens, métaphysiciens,

Or, feroit-il vrai que le cœur ne fût pour rien dans la *malé & rapide éloquence de Mr. Fox* ?

Les paradoxes de l'auteur en fait de religion, sont tout aussi saillans que ceux qu'il débite sur les mœurs. Le déisme fixe particulièrement ses regards. En parlant d'une *liturgie* déistique faite par un certain *Guillaume*, ouvrage absurde par sa nature & son impossibilité, il prononce que c'est *un ouvrage excellent qui a eu du succès, & se lira toujours avec plaisir*. Comme malgré tout cela *le déisme est en bonne partie* (ce sont les paroles de l'auteur) *cause des suicides si fréquens en Angleterre* ; il faut croire que ces *suicides* sont une *excellente chose* : mais commel'auteur parle ensuite d'une prière insérée *dans la liturgie anglicane, dans laquelle on prie Dieu d'écarter de l'ame de ses serviteurs une aussi affreuse tentation* ; on ne fait plus à quoi s'en tenir, & on ne peut que prier Mr. d'Archenholz de bien vouloir, pour notre instruction, concilier tout cela. En attendant on doit lui favoir

païens & chrétiens, sur cet article, 1 Juin 1779, p. 168 & suiv. Sénèque croyoit même que l'usage légitime & raisonnable de cette jouissance précipitoit l'ame & la dépouilloit des belles pensées, des sentimens profonds & sublimes : *altos & generosos spiritus frangit, a magnis cogitationibus ad humillimas detrahit*. Un poëte philosophe a dit :

*Sed non ulla magis vires industria firmat  
Quàm Venerem & cæci stimulos avertere amoris.*

Div. obs. physiques, & morales, géographiques, politiques, *Catéch. phil.* t. 3 n. 124 & suiv.

Georg. Lib.  
3. p. 209.

gré d'une observation qui n'est pas bien d'accord avec ses principes, supposé qu'il en ait. „ Les suicides, dit-il, qui deviennent aussi fréquens à Paris, & qui ne font pas tant de sensation qu'à Londres, prouvent, à mon avis, que ce mal épidémique provient bien moins du climat & de l'usage des charbons de terre, qu'on se l'imagine. „

Ailleurs il paroît étonné que le déisme puisse résulter de la multitude des cultes. „ Nonobstant, dit-il, le nombre prodigieux de sectes qui existent en Angleterre, le déisme y fait cependant des progrès rapides „. Ce qui fait pour l'auteur un objet de surprise, est tout uniment dans la nature des choses, & la trempe de l'esprit humain. La raison nous dit que Dieu est un, qu'il est saint & vrai, qu'il ne peut approuver qu'une seule religion ; quand donc on laisse introduire dans un pays une multitude de religions, & que la seule véritable y est dans un état d'obscurité & d'oppression qui n'invite ni à l'étudier ni à l'embrasser, faut-il s'étonner qu'on les abandonne toutes ?

L'objet sur lequel on voit avec satisfaction que l'auteur s'arrête souvent, c'est la liberté ; il en parle avec tout l'intérêt qu'elle inspire, sur-tout dans un tems où presque exilée du monde entier, elle fait des efforts pour y rentrer, efforts qui çà & là semblent déjà couronnés de quelque succès. Par une disposition contraire à l'égard du despotisme, il en parle avec horreur & effroi. „ Jamais „ peuple n'a abhorré le despotisme, & tout

„ ce qui peut y avoir rapport, autant que  
 „ ces fiers insulaires. Cette averfion juftitie  
 „ l'exclamation, de la célèbre hiftorienne  
 „ Macanley „ *La vue d'un defpote, s'é-*  
 „ *cria-t-elle, n'a jamais encore fouillé la*  
 „ *pureté de mes regards.* „ (a)

Je ne m'oppoferai ni aux réflexions de l'auteur, ni à l'exclamation de fon *hif-torienne*. Je dirai feulement que les véhémentes déclamations contre le defpotifme dont font remplies toutes les brochures du jour, m'ont fouvent conduit à une réflexion bien propre à abfoudre les rois, & à rejeter le blâme de leur adminiftration, non précifément fur les miniftres, mais fur les nations. En effet, comment arriveroit-il que des hommes qu'on révere comme des dieux; auxquels on prodigue le nom de *majefté*, le même qu'on donne à l'éternel, & qui dans toute la liturgie chrétienne eft confamment réfervé à Dieu feul (b); qui

---

(a) Vues diverfes fur le defpotifme & le fyftème militaire, 1 Mars 1789. p. 324, 327 & fuiv.

(b) Nos peres ufoient de cette qualification avec beaucoup de fobriété; le fréquent ufage n'en commença que fous le regne d'Henri II, roi de France. S. Grégoire, écrivant aux rois Théodoret & Théodoric, les traite feulement d'*Excellence*. Dans une lettre de la chambre des comptes, où il s'agit de la mort de Charles-le-Bel, ce prince eft appelé *Monsieur Roi*. Avant Charles-Quint on ne donnoit au roi d'Efpagne que le titre d'*Alteffe*. Aux états d'Orléans on ne voulut point permettre à la reine Catherine de Médicis, de prendre le titre de *majefté*, &c. aujourd'hui il n'y a pas une page de gazette où

n'entendent autour d'eux que le gazouillage de la flatterie, les hyperboles de l'adulation, le langage de cette servitude stupide qui ne rougit pas de dégrader la dignité des mots dont l'objet est placé dans le ciel, d'appeler les rois *adorables, adorés, ornés de vertus divines, doués d'une divine sagesse* &c. ; que de tels hommes, dis-je, fussent modestes & raisonnables ? Faut-il être étonné que de ce tourbillon de vanité & d'illusions, il naisse un état d'ivresse où les princes se méconnoissent & se croient effectivement être autre chose que des hommes ; qu'ils prennent enfin le ton & la marche de cette illusion fatale, qu'ils parlent un langage empirique d'autorité & de puissance, que les mots *volonté suprême, souveraine, absolue, immuable*, & d'autres termes exaltés & insignifiants dans l'application littérale, soient les expressions familières de leurs ordonnances ; que quelques-uns soient même allés jusqu'à détruire le culte de l'éternel pour établir le leur, jusqu'à faire proclamer leurs éphémères spéculations dans le temple du Dieu vivant, au milieu du sacrifice éternel, à la place

---

ce mot ne soit trente fois répété ; encore comme si cela ne suffisoit pas, on ajoute *sacrée, suprême, auguste*, &c. Les allemands sur-tout se croient coupables de lèse-majesté, si à ce nom, déjà exorbitant par lui-même, ils ne joignent les épithètes les plus emphatiques : langage qui avilit l'humanité, qui déroge aux droits & à la dignité de l'homme ; langage qui, si l'on ne connoissoit pas d'ailleurs les bonnes qualités du peuple Germanique, donneroit l'idée du caractère national le plus lâche, & conséquemment le plus détestable.

de la vivifiante parole de l'évangile ? Non, l'observateur équitable découvre en cela le péché des peuples plus que celui des rois (a) ; s'il plaint, s'il condamne ceux qui sont l'objet de la séduction, il s'éleve tout autrement contre ceux qui en sont les auteurs. Mais il adore en même tems l'éternelle justice qui frappe sur les uns & les autres.

Une chose qui doit étonner, c'est que dans presque tous les ouvrages modernes de quelque étendue, il est question de magie ; & cela non pour en rire, ce qui a été longtems de mode, mais pour en rapporter des choses étonnantes, sur lesquelles tantôt on s'abstient de prononcer, & que tantôt on

(a) „ Ah ! que n'est-il un moyen, s'écrie un  
 „ philosophe, de corriger les hommes de la man-  
 „ nie de louer ! Un prince envoie dix mille hom-  
 „ mes à la boucherie, on le loue ; il accable  
 „ ses sujets d'impôts mal organisés, on fête le  
 „ jour qui lui donna le trône ; il fait un voyage  
 „ inutile & dispendieux, à son retour il passe  
 „ sous des arcs de triomphe ; l'ennui le pro-  
 „ mene périodiquement dans ses états, la foule  
 „ s'assemble pour lui prodiguer des hommages  
 „ qu'il ne mérite pas. L'idole, accoutumée à  
 „ ce concert perfide de louanges, s'irrite à la  
 „ voix du sage qui l'instruit, & ne se calme  
 „ qu'aux sons flatteurs qui le distraient des  
 „ sombres idées que laisse après elle l'austere  
 „ vérité. O vierge sainte ! malgré ce froid ac-  
 „ cueil, ne t'éloigne pas du trône des rois.  
 „ Protege-les, malgré leur insensibilité, contre  
 „ les illusions dont on les berce. Rends-nous le  
 „ courage qui énerve la persécution, imprime à  
 „ nos écrits ton caractère divin, & force l'hom-  
 „ me à reconnoître ton empire. Tous les autres  
 „ disparoissent sous la faux du tems, le tien  
 „ seul est raffermi par ses tremblantes mains. „

Le C. de  
 Mirabeau,  
*Essai sur la*  
*secte des il-*  
*luminés.*

donne comme des choses incontestables. Comme si la providence vouloit que l'inconscéquent & irréflechissant philosophie, lors même qu'elle réunit tous ses efforts contre les êtres invisibles & les articles de croyance qui en résultent, établit des preuves destructives de ses dogmes les plus chers; preuves non-seulement aucunement suspectes dans sa bouche, mais preuves qui jadis lui paroissent beaucoup plus absurdes que les persuasions qu'alors elle respectoit encore en apparence, tandis qu'elle en faisoit déjà l'objet de sa principale attaque. Nous avons eu occasion de parler ailleurs de ces sortes

\* 1 Oct.  
1788, p.  
176.

de scènes \*, sans en garantir la réalité; nous avons observé que ceux qui y croyoient, croyoient nécessairement à l'existence des esprits, & à tout ce qu'on a voulu ridiculiser, relativement à cet objet, dans la croyance de nos bons ancêtres. Notre auteur parle particulièrement d'un *docteur Falkon* (a). „ Il y a, dit-il, parmi cette nation „ un homme extraordinaire qui, depuis „ trente ans, est célébré dans les annales „ cabalistiques. Il se nomme Caïn Chenul „ Falk, & est connu généralement sous le „ nom de *docteur Falkon*. Un certain comte „ de Ranzow, mort depuis peu au service „ de France comme maréchal de camp, assure, dans ses *Mémoires cabalistiques*, „ *magiques*, &c. avoir vu ce Falk dans le

---

(a) Peut-être qu'à la fin du compte, les Allemands se trouveront justifiés par l'histoire d'un *docteur Falkon* ou de quelqu'autre, de tout ce qu'ils ont raconté du *docteur Faustus* \*.

\* Voyez le *Dict. hist.* art. FAUSTUS.

„ pays de Brunswick , sur une des terres  
 „ de son pere , en présence de beaucoup  
 „ de personnes connues , qu'il nomme toutes  
 „ & qu'il prend à témoin de la vérité de  
 „ ce qu'il avance. Falk s'est-il servi , dans  
 „ cette opération , de la méthode de Schröp-  
 „ fer ? Je n'en fais rien. Ce qu'il y a de  
 „ certain , c'est que cet homme vit actuel-  
 „ lement à Londres , sans y avoir jamais  
 „ joué le rôle d'un cabaliste. Il occupe tout  
 „ seul une grande maison , avec un petit  
 „ nombre de domestiques : ne fait aucun  
 „ négoce , vit très-sobrement , & donne  
 „ beaucoup aux pauvres. Lorsqu'il sort , ce  
 „ qui arrive très-rarement , il est toujours  
 „ revêtu d'un long talar , qui va très-bien  
 „ avec sa longue barbe blanche , & sa figure  
 „ noble & intéressante. Il est actuellement  
 „ âgé de soixante & dix ans à peu près.  
 „ Je ne me donnerai pas la peine de rap-  
 „ porter ici toutes les choses incroyables &  
 „ extraordinaires qu'on raconte de ce vieil-  
 „ lard..... Un prince.... voulut l'aller voir ,  
 „ il y a quelques années ; il se présenta à  
 „ la porte de Falkon , & ne fut point  
 „ reçu „ (a).

---

(a) Le comte de Mirabeau , dans sa *Monarchie Prussienne* , parle aussi en plusieurs endroits du goût des philosophes modernes , des princes & autres bruyans personnages , pour la magie.

„ Voyez , dit-il , en Allemagne tant de princes ,  
 „ ivres de l'espoir & de l'attente des moyens  
 „ naturels de puissance , évoquer les esprits ,  
 „ explorer l'avenir & tous ses secrets , tenter  
 „ de découvrir la médecine universelle , de faire  
 „ le grand œuvre , & , pour étancher leur soif

Monar.  
 Pruss. tom.  
 5. P. 86.

L'auteur est trop ami des Anglois pour n'avoir pas été tenté de faire une sortie vigoureuse contre un écrivain connu qui les a traités fort lestement. „ Linguet, dit-il ,

---

„ insatiable de domination & de trésors, ram-  
 „ per à la voix de leurs thaumaturges que di-  
 „ rige un sceptre inconnu „ — Ailleurs il parle  
 „ d'un nommé *Schröpfer*, caffetier de Leipfig,  
 „ auquel le duc Charles de Courlande avoit fait  
 „ donner des coups de bâton, mais qui fut en-  
 „ suite tellement fasciner ce prince, & une grande  
 „ partie de personnes les plus considérables de  
 „ Dresde & de Leipfig, qu'il joua un assez grand  
 „ rôle. Dès-lors on vit reparôître en Europe les  
 „ folies de l'Asie, de la Chine, la *médecine uni-*  
 „ *verselle*, l'art de faire de l'or & des diamans,  
 „ le breuvage de l'immortalité, &c. &c. Le genre  
 „ particulier de *Schröpfer* étoit sur-tout l'évo-  
 „ cation des mânes : il commandoit aux esprits,  
 „ il faisoit apparôître à son gré les morts & les  
 „ puissances invisibles. On fait quel fut le dénoue-  
 „ ment de son drame. Après avoir consumé des  
 „ sommes immenses à ses adhérens, après avoir  
 „ aliéné le bon sens de plusieurs d'entre eux,  
 „ dans l'impossibilité de se soutenir plus long-  
 „ tems, il se cassa la tête d'un coup de pisto-  
 „ let, dans un bosquet près de Leipfig. A *Schrö-*  
 „ *fer* succéda saint Germain, qu'un comte de  
 „ Lambert avoit annoncé dans son *Mémorial d'un*  
 „ *mondain*, &c. „ — Le C. de Mirabeau parle  
 „ encore plus amplement de ces farces dans son  
 „ *Essai sur la secte des Illuminés* (ouvrage d'ailleurs  
 „ indigeste où toutes les notions sont confondues).  
 „ On ne peut en lisant ces délires du siecle, qui  
 „ agitent les grands & les petits, les ignorans &  
 „ les savans, n'adorer pas la divine providence,  
 „ qui frappe l'incrédulité & l'impiété de l'aveu-  
 „ glement le plus complet, & confond la préten-  
 „ due sagesse de ses ennemis par les scènes d'une  
 „ folie sacrilège & de la plus humiliante extrava-  
 „ gance.

„ étoit, en 1777, passé à Londres, avec  
„ l'orgueilleux projet de rectifier ce caractere national. Il l'avoit annoncé publiquement, & ses Annales devoient opérer ce changement merveilleux. Il s'imagina que les yeux de toute la nation alloient être fixés sur lui; mais combien ne fut-il pas trompé dans son attente! Il demeura entièrement inconnu dans un pays, où l'on aime moins un beau style que de bonnes choses. Comme il ne savoit pas l'Anglois (il en apprit cependant dans la suite ce qu'il en faut pour déchiffrer une gazette), que les loix, la constitution, les mœurs, les usages &c., d'une nation qu'il venoit endoctriner, lui étoient entièrement inconnus, & que cependant il vouloit décider & retrancher sur tout, il n'inspira qu'une pitié généreuse au peu d'Anglois qui parcouroient ses soporifiques écrits, & qui ne lui firent pas même l'honneur de lui démontrer qu'il radotoit. Par un effet de ce contraste étonnant qui regne entre Paris & Londres, & qui au moral comme au physique, se prolonge à l'infini, cet homme qui, dans la capitale de sa patrie, avoit occupé une foule de personnes de tout âge, de tout sexe & de tout état, resta à Londres, nonobstant la hardiesse de ses écrits, dans la plus profonde obscurité. La preuve la plus sensible que je puisse donner de la vérité de ce que j'avance, est le silence le plus parfait que toutes les gazettes & autres feuilles de Londres garderent sur lui & ses brillantes Annales, & tout le monde

„ fait cependant qu'on n'y omet jamais ce  
„ qui peut le plus foiblement intéresser l'An-  
„ gleterre. Pendant une année que Linguet  
„ passa à Londres, il ne fut connu que de  
„ bien peu de personnes : bien des respec-  
„ tables savans Anglois, qui ne s'étoient  
„ point occupés des guerres littéraires de  
„ France, ignoroient même jusqu'à son exis-  
„ tence. Ses Annales, quoiqu'imprimées  
„ à Londres, n'y étoient cependant pas lues.  
„ Un homme aussi plein d'amour-propre,  
„ & qui avoit fastueusement annoncé qu'il  
„ venoit éclairer & réformer l'Angleterre,  
„ devoit nécessairement être piqué au vif  
„ d'un semblable procédé, il résolut de se  
„ venger. Il y avoit déjà plusieurs années  
„ qu'à l'exemple de Rousseau, Linguet  
„ avoit formé le projet de se rendre célé-  
„ bre par ses paradoxes. Avec infiniment  
„ moins de connoissance que l'auteur de  
„ l'Emile, il pouvoit cependant se flatter  
„ de quelque succès. De l'éloquence, l'art  
„ heureux de présenter les objets sous le  
„ jour le plus favorable, des sophismes,  
„ le ton le plus tranchant, un style vain-  
„ queur, tout cela étoit plus que suffisant  
„ pour lui procurer des lecteurs en abon-  
„ dance. Le goût des paradoxes devint in-  
„ sensiblement chez Linguet une véritable  
„ passion. L'amour-propre dont cet homme  
„ est pétri, étoit flatté de voir certains ob-  
„ jets sous un tout autre jour que le reste  
„ des hommes. C'est ce qui l'avoit déjà  
„ porté à faire en France le panégyrique  
„ de deux monstres, d'un Tibere & d'un  
„ Néron, puis l'éloge du despotisme ; les

„ chaines de l'esclavage étoient préférables,  
 „ à ses yeux , à tous les charmes de la li-  
 „ berté ; le pain , disoit-il , est une nourri-  
 „ ture maudite , & d'autres folies sembla-  
 „ bles. Jusqu'ici les Anglois sembloient avoir  
 „ trouvé grace à ses yeux , mais actuelle-  
 „ ment , qu'ils osoient avoir l'impertinence  
 „ de ne point lire ses Annales , écrites pour  
 „ leur instruction , les ingrats ! il résolut de  
 „ les accabler de tout le poids de sa gran-  
 „ deur. Il commença par nous apprendre  
 „ que l'Angleterre ne possédoit pas un seul  
 „ grand homme , que sa constitution si van-  
 „ tée ne valoit rien : que les Anglois n'é-  
 „ toient point industrieux : que leurs fa-  
 „ briques & leurs manufactures étoient peu  
 „ de chose : leur marine mauvaise , que  
 „ leurs officiers & leurs matelots étoient des  
 „ poltrons & des ignorans &c. „

Par la maniere dont M. A. apprécie les choses Angloises , on comprend de quelle maniere il envisagera celles d'Italie. Lui qui est si merveilleusement enchanté de cette multitude infinie de sectes & sur-tout du déisme qui en résulte , doit avoir été profondément affligé de trouver une grande & belle région où l'on professoit une seule & même religion , où la liturgie du déiste Guillaume étoit remplacée par un culte cérémoniel , vaste , pompeux , magnifique. Quel creve-cœur pour M. A ! Et comment la nation Italienne lui payera-t-elle ce chagrin (a) ? Dès le sommaire du I chapitre

---

(a) Réfl. sur la haine des philosophes contre la seule Religion catholique, 1 Fév. 1789, p. 180.

on lit : *Etat malheureux de ses habitans. Nul patriotisme. Ignorance grossiere. Haine nationale. Poltronerie. Manque de sociabilité & d'hospitalité, &c.* On comprend sans peine quelle honnêteté & quelle justice préside à tous ces jugemens, & quelles anecdotes l'auteur rapporte ou imagine pour les appuyer. Nous dirons seulement que son délire va quelquefois jusqu'à devenir plaisant & à prêter à rire à l'Italien même le plus jaloux de l'honneur national. Comme, par exemple, lorsqu'il place tout uniment les Italiens au nombre des plus malheureux peuples de notre hémisphère (a). Lorsqu'il loue le sénat de Venise

---

(a) Les Italiens modernes, beaucoup plus heureux que sous l'ancienne Rome, 1 Nov. 1782, p. 336. — 1 Avril 1783, p. 505. — Aveu de Voltaire, 1 Janv. 1776, p. 64. — Caractère atroce de l'ancienne Rome, 1 Juin 1784, p. 165 & suiv. — A la fin de l'ouvrage l'auteur qui dans son ame se reprochoit les mensonges & injures accumulés contre les Italiens, prétend se justifier en alléguant que les Italiens ne massacrent plus comme autrefois le reste du genre humain pour lui commander (belle raison), & finit par une antilogie digne de lui. „ Le pied, dit-il, y foule „ encore à chaque pas une terre classique, qui „ rappelle sans cesse aux voyageurs qu'ils se „ trouvent dans la patrie d'un Virgile, d'un „ Horace, d'un Cicéron & des Scipions; que „ César, le plus grand des mortels; (*quel jugement, pour un ami de l'humanité!*) y a reçu la „ vie; qu'après mille ans passés dans la barba- „ rie, les beaux arts y renaquirent de leurs cen- „ dres, & qu'on lit dans les annales de l'Italie „ moderne, les noms à jamais fameux d'un Ra- „ phaël, d'un Buonarrotti, d'un Arioste & d'un

Venise de s'opposer aux sages réglemens de la discipline ecclésiastique, & qu'il favorise les débauches des prêtres, pour leur ôter la *considération dans l'esprit du peuple, considération qui est la cause de mille désordres* (p. 32 33). Lorsqu'il gémit (p. 41) d'une manière si touchante sur l'inutilité de la beauté des Vénitiennes, & *leurs charmes perdus, vu que les Italiens n'osent pas avoir un commerce libre avec elles.* — Lorsqu'il se mêle de décider savamment (p. 170) sur les études du collège Germanique, après avoir donné dans tout son ouvrage des preuves d'une balourdise & d'une ignorance sans exemple. — Lorsqu'il (p. 286) prétend, que Ganganelli n'abolit les Jésuites, que parce qu'ils ne lui firent pas de persécution lorsqu'il devint cardinal. — Lorsqu'il prouve (p. 89) le prétendu empoisonnement de Clément XIV par la pourriture d'une jambe qui *sur le pont des anges se détacha du cadavre, pendit hors du cercueil \* & fût tombée à terre si on ne l'avoit repoussée dedans.* — Lorsqu'il blâme (p. 292) la belle statue de St. Stanislas Kostka, parce que le marbre exprime jusqu'à la couleur de son habillement, de sa tête & de ses mains. — Lorsqu'il assure (p. 133) que le sang de S. Janvier se liquéfie par un secret qui en bonne partie est perdu (comme si de bons prêtres Italiens avoient des secrets inconnus à tous les phyficiens du siècle des lumières); &

\* Le cercueil étoit donc plus pourri encore que la jambe? — 1 Avril 1789, P. 525.

„ Colomb „ N'est-ce pas l'Italie moderne que M. A. insulte & déchire d'une manière brutale, & dont il finit par être si content?

Tome I.

G

néanmoins (p. suiv.) qu'il se liquéfie par la chaleur de la main (tandis qu'on fait que la phiole est isolée & déposée sur l'autel (a)). — Lorsqu'il dit (p. 336) que *les loix de l'Eglise Romaine ordonnent à un castrat qui deviendrait prêtre, de porter dans sa poche ce qui lui manque ailleurs &c. &c.* — On ne finiroit pas si on vouloit rapporter tous les passages propres à constater la modération, la sagesse, la décence, & la saine logique de ce voyageur. Ce qu'un certain Sharp avoit avant lui écrit *sur l'Italie & les Italiens*, sont des raffinemens de politesse en considération de ce qu'on lit ici; il n'y a guere que M. Dupati\* qui puisse concourir avec Archenholtz; & peut-être aussi l'auteur des notes qui illustrent son *Tableau*, car il est impossible de mieux assortir une ordure à une autre.

\* 15 Janv.  
1789, p.  
p. 102.

---

(a) L'argument le plus fort pour la réalité de ce prodige, c'est la maniere inepte dont on prétend le réfuter, ce sont les moyens différens, opposés, & impossibles que les philosophes & les protestans ont imaginés pour l'expliquer, 15 Juillet 1788, p. 422, & autres cités *ibid.* — S'il étoit nécessaire de réfuter encore les impuissantes tergiversations employées par la philosophie pour contredire la croyance d'un phénomène incontestable, on en trouveroit un moyen sûr dans l'autorité absolue (je ne dirai pas *despotique*, quoique dans aucune cour le pouvoir royal ne soit plus péremptoire) du roi de Naples. Le moyen de comprendre que ce monarque soit hors d'état de découvrir cette prétendue imposture & d'obliger les chanoines de Naples de lui déclarer la maniere dont elle s'exécute? On sait que Philippe V devenu maître de cette monarchie attendit avec autant d'inquiétude que de pa-

P. S. en ce moment j'apprends que ce Mr. Archenholtz donne au public un ouvrage périodique intitulé *Mercur Anglois* (British Mercury), annoncé pompeusement dans la gazette littéraire de Gotha. Les lecteurs qui ne veulent pas être la dupe du périodiste, pourront se former une idée de sa profonde ignorance, dans la science même des simples gazettes, en lisant les deux dernières pages de son *Tableau d'Italie*. Nous les transcrivons pour la curiosité du fait. „ Naples est la seule capitale sur „ la mer Méditerranée. Cette position, & la „ modicité de ses moyens de défense, l'ex- „ posent aux plus grands dangers. C'est là „ ce qui avoit engagé en 1718 l'amiral „ Anglois Byng (c'étoit le pere du mal- „ heureux amiral Byng, qui fut arquebûsé „ à Portsmouth en 1756) à renouveler „ l'action de Popilius contre le roi Antio- „ chus, que nous admirons tant dans l'his- „ toire ancienne. Popilius, ambassadeur

---

tience, que le prodige s'opérât. Et qui l'eût empêché d'employer la puissance royale? Archenholtz dit lui-même qu'on expédie sur le champ un courier au roi, s'il n'est pas en ville, qui reçoit cette annonce comme une bonne nouvelle. Affertion qu'il est impossible de concilier avec les idées romanesques & calomnieuses de l'auteur.... Que dire d'un secret confié à tant d'hommes durant tant de siècles, & qui reste toujours un secret; secret que non-seulement la philosophie du siècle, la physique & l'histoire naturelle, devenues l'objet d'une spéculation générale, n'ont pu dévoiler, mais qui est resté intact vis-à-vis de la curiosité & de la loquacité la plus démangeante.

„ Romain , fit un cercle avec son bâton  
„ autour de ce puissant roi de Syrie , avec  
„ lequel il s'entretenoit en plein champ à  
„ la tête de son armée. *Avant de sortir de*  
„ *cè cercle* , lui dit-il , *déclarez-vous ou*  
„ *l'ami ou l'ennemi de Rome*. Une démar-  
„ che aussi hardie eut son effet , & le su-  
„ perbe Antiochus se déclara l'ami de Ro-  
„ me. Byng , qui commandoit en 1718 une  
„ puissante flotte dans la Méditerranée , en  
„ fit à-peu-près autant. Les pleins pouvoirs  
„ d'un amiral Anglois s'étendent ordinaire-  
„ ment fort loin ; on leur permet tout ce  
„ qu'ils jugent utile à la patrie. Byng exigea  
„ du roi de Naples la promesse d'une en-  
„ tière neutralité pendant toute la guerre.  
„ La réponse fut celle qu'Antiochus avoit  
„ faite deux mille ans auparavant. On vou-  
„ loit voir , & après avoir tenu conseil ,  
„ faire connoître les intentions de Sa Ma-  
„ jesté. On ajoutoit que les délibérations  
„ dureroient probablement plusieurs jours.  
„ La réponse de Byng fut laconique. Il tira  
„ sa montre , la posa sur une table dans le  
„ vaisseau amiral , & dit : *Je donne à*  
„ *Sa Majesté quatre heures pour se décider* ,  
„ *après quoi , je saurai prendre les mesures*  
„ *convenables*. Cette réponse inattendue ,  
„ que l'on pouvoit bien se permettre de  
„ faire à un monarque negre , mais non à  
„ un roi de Naples , fut accompagnée d'un  
„ mouvement général de la flotte Angloise ,  
„ qui s'avança vers la ville. La cour stu-  
„ péfaite , troublée , donna , avant que trois  
„ heures fussent écoulées , son consentement  
„ à tout ce que l'on exigeoit d'elle. „

Qui comprendra ce baragouin s'il est infuit qu'en 1718, il n'y eut pas d'autre *roi de Naples* que l'empereur Charles VI, que les Anglois étoient ses amis, que durant tout son regne il n'y a pas eu de *cour de Naples*, qu'aucune flotte Angloise ne s'est présentée devant Naples pour contrarier ses intérêts, qu'aucun amiral Anglois ne lui a jamais parlé sur ce ton, & n'a jamais été dans l'occasion de le faire? Et ce n'est point ici une erreur de date, comme l'on voit, car elle est constamment répétée. Pour expliquer la chose & débrouiller ce qu'il y a de vrai dans l'anecdote, je pourrois me souvenir qu'un amiral Matthews a tenu ce propos à don Carlos, roi de *Naples*, dans la guerre de la succession de Marie-Thérèse (vers 1744 ou 1745): mais la chose n'est pas assez importante pour que je fatigue ma mémoire à mettre les points sur les i de Mr. Archenholtz; il me suffit d'avoir averti le public des lumieres qu'il doit espérer de recueillir dans le *British Mercury*.



*Histoire de la vie édifiante de madame Louise-Marie de France, tante du roi, morte religieuse carmelite à S. Denis, le 23 Décembre 1787. A Paris chez le Roi; à Liege chez Lemarié. 1788. 1 vol. in-12. Prix 35 sols.*

**L**A *vie* de madame Louise de France est vraiment *édifiante*, & présente un tableau de vertus pures, plein d'intérêt pour les ames chrétiennes. L'auteur a cherché à la rendre intéressante même pour les gens du monde;

mais l'on peut douter qu'il ait atteint son but. Il y a fait entrer une grande partie du *précis du siècle de Louis XV* par Voltaire, la seule bataille de Fontenoi occupe 23 pages ; & comme si les événemens de ce regne ne suffisoient pas pour faire une petite brochure, l'auteur se perd quelquefois dans la guerre de la succession d'Espagne, & d'autres événemens plus ou moins récents : de manière qu'on est obligé de chercher la *vie* de l'illustre princesse dans l'*histoire de sa vie*. On trouve aussi un grand nombre de vers de toutes les façons qui interrompent la narration & font ressembler l'ouvrage pour la forme au *Voyage* de Bachaumont. Quelques-uns de ces vers sont néanmoins heureusement amenés, tels que ces vieilles stances du naïf Racan.

Ces hautes qualités de têtes couronnées,  
Ces trônes, ces états pendant quelques années  
Contentent notre vanité ;

Mais toute cette gloire est courte & variable :  
Il n'en reste non plus que d'un songe agréable,  
Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés de tristesse  
Seront mieux entendus que les chants d'alégresse  
Qui sortent des esprits contents ;  
Et là les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence  
Seront plus estimés que la magnificence  
Des habits les plus éclatans.

Les livres que l'imprimeur annonce à la fin de cet ouvrage, comme se trouvant chez lui, forment un étrange contraste avec celui-ci. On diroit qu'il a voulu opposer la lubricité & l'infamie à la pureté & aux honneurs de la vertu. Ce qui rend la chose plus révoltante, est que ce catalogue fait corps

avec le livre & qu'il en complete le nombre de pages.

Il paroît que c'est cet habile imprimeur qui a eu soin de la correction de l'ouvrage ; car la partie typographique est singulièrement exécutée. On place la maladie de Louis XV à Metz en 1715. On trouve un *marquis de Leide*, pour *Leda* ou *Lede*, &c. Les lecteurs qui possèdent la chronologie, l'histoire, la géographie, découvriront bien des choses de ce genre.

Je finissois cet article lorsque je reçus l'*Oraison funebre* de l'illustre princesse, prononcée dans l'*Eglise des Carmelites de Pontoise* le 10 Juin 1788 (a). Le nom de l'orateur, l'abbé du Serre-Figon \*, suffit pour pré-

\* 1 Août  
1786, p.  
482. —  
1 Sept.  
1787,  
p. 3.

---

(a) Autre *Oraison funebre* de la même princesse, par Mr. l'abbé d'Amalric, 1 Nov. 1788. p. 332. — Autre, par Mr. l'abbé François, *ibid.* p. 335.

„ présent que le ciel nous avoit fait en  
 „ l'enlevant à la terre : *Dominus dedit.* La  
 „ vue des desseins que le ciel s'est proposés  
 „ en la rendant à la terre, adoucira les re-  
 „ grets causés par une si grande perte ; &  
 „ nous y trouverons les motifs d'une réfi-  
 „ gnation chrétienne : *Dominus abstulit.* „

Rien de plus judicieux que la maniere  
 dont l'orateur parle de ces vertus obscures  
 qui croissent à l'ombre de la croix, & dont  
 le monde ne peut connoître le prix ; de ces  
 actes de courage & d'une force chrétienne,  
 que sa foiblesse & sa lâche délicatesse trai-  
 teroit d'actes de folie. Il refuse de les mon-  
 trer dans un détail qui ne feroit qu'égarer  
 ou aveugler des yeux profanes... „ Je m'ar-  
 „ rête. Il est un genre d'héroïsme qui n'est  
 „ pas fait pour être senti par un siècle tel  
 „ que le nôtre. En voulant le dévoiler aux  
 „ yeux du monde profane, qui, jusque dans  
 „ la vertu, ne cherche que l'éclat, je ris-  
 „ querois d'exposer les prodiges de la grace  
 „ aux déritions de l'orgueil, & peut-être  
 „ aux blasphêmes de l'impiété. „ (a)

Quoi de plus sublime que l'apostrophe  
 suivante aux rois, ancêtres de la princesse,  
 suivie de ce retour subit sur le néant des  
 grandeurs humaines ! „ Et c'est le rejetton  
 „ d'une tige féconde en héros, c'est la fille

---

(a) Considération applicable non-seulement  
 aux vertus des Saints, mais aux merveilles qu'on  
 en rapporte, aux grâces & aux lumières qui  
 les ont distingués, & en général à tout ce qui  
 tient aux voies extraordinaires dans lesquelles  
 Dieu fait marcher des âmes choisies. 1 Déc. 1784,  
 p. 556. — *Cat. philos.* n. 531, p. 190, note (a).

„ de trente deux rois qui se porte à des excès  
 „ d'abaiffemens que je n'ose décrire ! Auguf-  
 „ tes aïeux dont le fang coule dans fes vei-  
 „ nes, reconnoiffez-vous à ces traits l'hé-  
 „ ritiere de votre gloire ? Ah ! il me fem-  
 „ ble voir vos ombres glorieufes , vos mâ-  
 „ nes courroucés , s'agiter dans la tombe ,  
 „ frémir de fuprife & d'indignation. Que  
 „ dis-je ? détrompés de toutes les brillantes  
 „ erreurs , vous favez maintenant que des  
 „ chrétiens qui ont le courage de s'abaiffier  
 „ pour imiter leur divin chef , s'humilient  
 „ & ne s'aviliffent pas ; & que la véritable  
 „ grandeur , loin d'être incompatible avec  
 „ les abaiffemens volontaires qu'infpire la  
 „ religion , n'en devient que plus écla-  
 „ tante. ,,



*Méthode abrégée d'étudier la religion par  
 principes , & d'en démontrer la vérité.  
 Recueil utile à la jeunefse , & à tous ceux  
 qui veulent s'instruire , en peu de tems ,  
 des vérités fondamentales , ainfi que des  
 preuves de la vraie religion , & fe prémunir  
 contre les attaques de l'incrédulité & de  
 l'erreur. A Strasbourg , chez François Le-  
 vruault , imprimeur de l'Univerfité catho-  
 lique. 1783.*

**U**N ecclésiastique auffi instruit que zélé ,  
 qui a vieilli dans le miniftère facré &  
 fur-tout dans celui de la prédication , est  
 l'auteur de cet ouvrage utile & très-propre  
 à prémunir la jeunefse contre les erreurs  
 d'une philofophie , dirigée particulièrement  
 vers la corruption du premier âge. ,, Voilà ,

„ dit-il, l'esprit de notre siecle, foi-disant  
 „ philosophique, qui s'efforce de s'établir  
 „ sur les ruines de la morale chrétienne, &  
 „ qui a déjà causé les ravages les plus dé-  
 „ plorables dans toute l'Eglise. Point d'état,  
 „ point de condition, qui ne soit infectée  
 „ de ce poison funeste qu'on respire par-  
 „ tout. Je veux dire, dans les ouvrages  
 „ licencieux dont toutes les provinces sont  
 „ inondées, & où l'impiété se reproduit cha-  
 „ que jour sous quelque nouvelle forme;  
 „ dans ces assemblées & ces compagnies où  
 „ nos prétendus beaux-esprits ne savent bril-  
 „ ler que par les faillies indécentes & les  
 „ sarcasmes scandaleux qu'ils lâchent à tous  
 „ propos contre la religion & ses ministres;  
 „ jusques dans l'intérieur des familles, où  
 „ la jeunesse reçoit souvent les premières  
 „ leçons de l'irreligion & du vice de ceux  
 „ mêmes qui sont les plus intéressés à ne  
 „ leur inspirer que des sentimens de reli-  
 „ gion & des principes de probité & de  
 „ vertu. „



*Caractères de la vraie dévotion; par M. l'abbé  
 Grou. A Paris, chez Méquignon. 1786.  
 176 pag. in-12.*

**N**ous avons un ouvrage du célèbre Muratori qui porte à-peu-près le même titre (a), mais l'objet en est différent. Le

---

(a) *Della regolata divozione de' Christiani*, traduit en Allemand, en Latin & en François. Voyez le Journ. du 1 Juill. 1778, p. 337.

Savant Italien a particulièrement pour objet de dépouiller la dévotion de quelques accessoires peu assortis à l'esprit d'une piété solide ; il entre à ce sujet dans des discussions que nous n'absoudrons pas toutes d'un excès de sévérité. M. Gron se contente d'assigner les règles de la véritable dévotion. L'un prétend repousser les excès & les abus, l'autre tâche de faire connoître & aimer la chose considérée en elle-même, dans sa vraie forme & ses effets naturels. L'auteur qui s'est distingué dans plus d'un genre \*, a\* 15 Août un talent particulier de traiter la religion du cœur ; il fait y mettre un langage de sensibilité, dont l'effet est tout autre que celui des plus érudites dissertations.



*Objets de réclamation à mettre sous les yeux de l'assemblée où doit être rédigé le cahier des doléances du clergé de Paris ; par un citoyen inutile, & qui se lasse de l'être, 53 pages in-8vo.*

**T**OUTES les personnes attentives à la marche des affaires, ne peuvent se dissimuler le danger où se trouve la religion en France, & l'auteur de cet ouvrage est du nombre. Il craint que ce grand objet livré aux discussions de la multitude, ne soit exposé à des atteintes essentielles & à une ruine totale. Il fait une espèce de protestation contre tout ce que l'Eglise catholique, ses dogmes, ses droits, ses loix, ses ministres, pourroient souffrir dans cette assem-

blée : où les gens de parti & de secte ne manqueront pas d'intriguer , & peut-être avec succès à la faveur du grand nombre de votans. Il observe que les états-généraux ne sont pas un concile, mais une assemblée qui ne doit s'occuper essentiellement que de matieres temporelles. Il croit qu'il est essentiel de demander la convocation d'un concile national , & le retour périodique des conciles provinciaux. C'est le premier article proposé par l'auteur ; & il en fait si bien sentir l'importance , qu'il est difficile de ne pas se rendre à ses raisons. » Il est , dit-il, » l'unique moyen de rendre au clergé son » antique splendeur , & de rompre les mé- » fures de l'impiété "... » D'ailleurs, ajoutez- » t-il , le clergé du second ordre doit se » défier des éloges qu'on lui donne , & qu'on » va lui prodiguer plus amplement encore aux » états-généraux. C'est ici l'effet d'une haine » artificieuse contre l'épiscopat , & consé- » quemment contre la religion & contre l'E- » glise (a) ; car enfin , c'est dans le corps » des évêques que réside l'autorité visible » de l'Eglise ; c'est à eux & à eux seuls » que Jesus-Christ a dit en la personne des » apôtres : » Allez , enseignez , je suis avec » vous jusqu'à la consommation des siècles. » Quand même les évêques soutiendroient

---

(a) Lettre profondément raisonnée sur cette matiere, dern. Journ. p. 61. — Il n'est point à douter que ce ne soit ici l'ouvrage de la secte qui depuis long-tems travaille à égaler les curés aux évêques , & à défaire toute la subordination hiérarchique , 15 Janv. 1789, p. 19 & autres cités *ibid.*

» mal la prééminence de leur rang , il fau-  
» droit donc chercher à les faire respecter  
» & à rendre leur ministère impofant & fa-  
» cré. Or , point de moyen plus propre à  
» produire cet effet qu'un concile ; c'est-là  
» qu'un évêque paroît véritablement ce qu'il  
» eft , poffédant feul la perfection & la plé-  
» nitude du facerdoce , le prince des prê-  
» tres , le dépositaire des promeffes , l'in-  
» terprête de la doctrine , le lien qui unit  
» l'Eglife avec fes membres , les fideles à  
» Dieu & à Jefus-Christ ». Dans un autre  
ouvrage je trouve un paffage qui ne m'a  
pas paru moins remarquable. » J'ai parlé  
» indiftinctement des abus de tous les or-  
» dres. Si j'ai plus fpécialement désigné ceux  
» du haut clergé , c'est précifément parce  
» que nos prélats étant nos fupérieurs , ont  
» auffi plus d'influence par le bon ou le  
» mauvais exemple , c'est fur-tout , parce  
» qu'en réprimant l'influence de l'intrigue  
» fur le choix des prélats , avec de meil-  
» leurs évêques , les pasteurs fecondaires  
» feront auffi meilleurs. On regarde ceux-  
» ci plus fpécialement comme les hommes  
» de l'état ; on a tort : les chefs des légions  
» ne font pas moins hommes de l'état que  
» les fimples légionnaires , & on nuit tou-  
» jours à l'état quand on favorife l'infu-  
» bordination. D'ailleurs je voudrois bien  
» que les eccléfiastiques du fecond ordre fe  
» regardaffent fur-tout comme les hommes  
» de Jefus-Christ. Quand ils oublieront cette  
» qualité primordiale , ils feront vicieux ,  
» indociles , intempérans , oififs , avarés ,  
» remuans , peut-être féditieux ; alors une

» fotte politique verra qu'elle les a rendus  
 » inutiles aux pauvres, scandaleux dans l'E-  
 » glise, & nuisibles à l'état. On n'altere  
 » jamais impunément l'esprit de Jesus-  
 » Christ. »



**E**XTRAIT du *Journal de Paris*, n. 116.  
 » Dans une assemblée publique de l'a-  
 » cadémie des sciences, tenue le 22 de ce  
 » mois (Avril) M. de la Lande a lu un  
 » mémoire sur la-planete de Herschel; après  
 » avoir calculé les dérangemens que lui cau-  
 » sent les attractions de Jupiter & de Saturne,  
 » il a reconnu que l'étoile du Taureau, ob-  
 » servée en 1690 & qui ne se retrouve  
 » plus, étoit en effet la planete de Herf-  
 » chel ». Voilà l'objet de la découverte  
 de Herschel, devenu tout-à-fait fort ancien.  
 Si on ajoute les *dérangemens* causés par  
 Jupiter & Saturne, & d'autres combinaisons,  
 calculs, conjectures qui ne manqueront pas  
 de venir encore, on conviendra que j'ai  
 bien fait de ne rien précipiter sur cette ma-  
 tiere, *dern. Journal.* p. 21.



**C**est que j'ai dit dans le dernier *Journal*  
 des *Fables* du P. Desbillons, m'a suggéré  
 l'idée d'en donner un exemple dans celle  
 où il exprime son exil de France & l'azile  
 qu'il trouva chez l'électeur Palatin. Elle est  
 si pleine de détails ingénieux, agréables,  
 excellemment variés & d'une si grande jus-

teffe d'application, que malgré fa longueur elle ne peut qu'être lue avec plaisir & intérêt. C'est la 1<sup>ere</sup>. du 1<sup>er</sup>. livre dans la très-belle édition de Manheim. 1768. in-8vo. avec fig.

## AVIS EXUL.

**Avis canora, patriis in saltibus**  
**Studio innocenti lusibusque musicis**  
**Dedita, agitabat jam diu lætos dies**  
**Quieta, felix. Tale vivendi genus,**  
**Ignobile licet, contumax agrè tulit**  
**Invidia, corvosque excitavit improbos,**  
**Picas bilingues, impudentes graculos,**  
**Ut perdere illam quærent : ergo simul**  
**Consentientes crimina hi varia inferunt**  
**Mifellæ, & omnem faciunt contumeliam.**  
**Turba quoque sævit pŕttacorum mimica,**  
**Ineptiasque colligit nefarias,**  
**Quascumque sparit error aut mendacium ;**  
**Perpolit, adornat, atque in infantis caput**  
**Effundit, acres inferens argutias :**  
**Passerulos oblectat, accipitres juvat,**  
**Struthiocamelis, Indicis pavonibus,**  
**Anseribus, ululis, noctuis fidem facit.**  
**His undique odiis appetita hostilibus**  
**Miseranda volucris, sedibus avitis procul**  
**Statuerat emigrare, cum subito audiit,**  
**Perficere id ipsum nec licere jam sibi**  
**Illæso jure libertatis : lex enim**  
**Indicta fuerat, qua dies intra novem**  
**Mutare cælum, gentes & apud exteras**  
**Exquirere novos imperabatur lares.**  
**Tot jam ante probris additam hanc infamiam**  
**Stupet : innocentem deinde cum se respicit,**  
**Altum ingemiscit, de severo expostulat**  
**Judicio, & æquitatem implorat & fidem :**  
**Audetque graviter conqueri, & palam, sus**  
**Percita dolore : cujus ad solatium**  
**Aves amicas (habet enim, quas nec timor**  
**Huc usque nec spes potuit a fide avias**  
**Flectere) columbas plures & ciconias,**  
**Philomelas aliquot etiam, non tenerâ minùs**  
**Pietate, docto quàm canore nobiles,**  
**Invifit ; aperit ultrò sensus intimos :**  
**Acerbitatem fortis exponit suæ,**  
**Et calamitatis partem ab his videns capi,**  
**Paulò minùs inde calamitosam se putat ;**  
**Ac denique sui benè memores esse ut velint,**  
**Postquam rogavit, migrat ; & celerrimis**  
**Contendit alis ad orientales plagas.**  
**Undam influentis quæ vectigalem Neri**

Recipit, & alto Rhenus absorbet sinu,  
 Excurrit opibus prænitens variis ager,  
 Vallatus hinc & inde montibus arduis,  
 Ita & remotis, intuentes ut queant  
 Longoque jucundoque prospectu frui :  
 Atque ille pratis non caret, nec saltibus,  
 Nec vineis, nec hortis. Hic Apollinem  
 Regnare novit sub Palatini sacro  
 Nomine (quod olim nomen ædæ propriâ  
 Ritè celebrari Octavianus jufferat)  
 Et novit, ejus quæ ditioni subjacent,  
 Omnia benignis temperari legibus,  
 Sanctoque pacis conquiescere in bono.  
 Hinc se igitur infert, refugium sperans sibi,  
 Victus facultatem, umbras, atque nidulum,  
 Non esse deneganda : sed bona mox videt  
 Concessa longè plura, quàm speraverat.  
 Nam penitus hærens pectori infortunium,  
 Et ipsa tædia solitudinis suæ  
 Levare cantu dum studet, dignatus est  
 Apollo, magnus ipse Apollo advertere  
 Aurem eruditam, judicavit & sonos  
 Esse neque blandâ vacuos a scientiâ,  
 Neque liberali destitutos indole :  
 Etiamque sortem ipsius indignam bonus  
 Cum profecutus esset misericordiâ,  
 Jussit, ut haberet quo exilii molestiam  
 Superare posset; ut habitaret commodè,  
 Hortosque Schwetzinganos, ipse quos amat  
 Perambulare, nobili elegantia  
 Undique nitentes, ac deliciis, quas labor  
 Arsque dare possunt, affluentes omnibus,  
 Circumvolaret liberè, silvam, areas,  
 Fontesque lætis personaret cantibus.  
 Sic malitiosis hostium conatibus  
 Dejecta summam in miseriam quæ credita est,  
 Potentis illam numinis benignitas  
 Feliciorem, quàm fuit antè, reddidit.  
 Fabella, ne spe decidas nunquam, vetat :  
 Ira & potestas namque sæviant licèt,  
 Malis ab ipsis sæpè nascuntur bona.





## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (*le 15 Mars*). Parmi les prisonniers Allemands conduits ici au bagne, il s'est trouvé des François, qui ont réclamé l'appui de l'ambassadeur de France auprès de la Porte. Quoiqu'il n'eût aucun droit à faire valoir en leur faveur, il a fait des démarches auprès du grand-seigneur, qui a bien voulu signer l'ordre de remettre à cet ambassadeur douze François, mais par forme de présent; ce qui a été exécuté. — De tous les prisonniers faits dans le Banrat, il n'y en a d'ailleurs que très-peu qui aient été conduits ici à la prison de l'arsenal, & presque tous sont restés esclaves des soldats qui les ont pris. Grand nombre de ces malheureux ont été vendus sur les côtes de la mer Noire, & transportés en Asie, d'où ils ne reviendront jamais. Parmi ceux qui ont été conduits dans cette capitale, l'ambassadeur de France a racheté, outre tous les François qu'il a pu découvrir, une douzaine d'Allemands, trois officiers de cette nation, &c. Plusieurs maisons Françoises, établies dans les échelles du levant, ont exercé, à l'égard de quelques-uns de leurs compatriotes, des actes de générosité. Les négocians d'Angora en ont racheté un, ceux

d'Andrinople un , & ceux de Salonique deux. On a été fort étonné que les autres maisons Françoises, dans les échelles de Smyrne & de Constantinople, les plus riches de toutes, loin de fuïre un si bon exemple, aient refusé jusqu'aux plus légers secours à ceux dont la misere étoit sous leurs yeux (a).

Il y avoit long-tems que le divan témoignoit un mécontentement marqué contre le chan des Tartares & le prince Manole Roffet. Il ne pouvoit pardonner à ces deux chefs, de n'avoir pas fait plus d'effort pendant la campagne dernière, pour empêcher la prise de Choczim; d'avoir perdu toute la Moldavie; enfin de n'avoir pas soutenu en dernier lieu la garnison d'Oczakow. Il avoit donc été arrêté à Constantinople qu'il falloit se défier des généraux aussi inactifs, & par conséquent de s'en défaire. Averti du danger que couroit sa tête, le prince Manole, pour parer à l'orage, fit semblant de vouloir attaquer à l'improviste le corps du prince Cobourg; & en conséquence la plus grande partie de ses troupes postées à Galacz reçut l'ordre de marcher à Fockschan. Lui-même fit tous les préparatifs de son départ, pour se mettre à leur tête; mais au lieu de les aller joindre, il revira de bord, se rendit à Hufch & delà à Jassy.

---

(a) Dans ces villes l'esprit de lucre, de cupidité, d'intérêt, de commerce enfin, est à son comble; & l'on fait que cet esprit est toujours en raison inverse de la charité & de la véritable bienfaisance

## E S P A G N E.

MADRID (le 18 Avril). Il a été publié une ordonnance du roi, en date du 29 Mars, qui, en considération du préjudice, que causent aux sujets de Sa Majesté les vacances des tribunaux de justice, résultant de la multiplicité des fêtes, en restreint de beaucoup le nombre & les fixe à celui de jours solennels de dévotion, que l'Eglise célèbre de précepte. L'on compte, que cette ordonnance, dont l'effet s'étend à tous les conseils, rend aux plaideurs plus de 40 jours par an. — La grande assemblée de la banque de St. Charles a tenu cinq séances consécutives le 29. Mars & les quatre jours suivans. Le committé, qui fut nommé l'année dernière, pour examiner & apprécier les griefs, portés à la charge de Mr. Cabarrus & de la direction, remit son rapport, qui ne leur étoit nullement favorable : mais, lorsqu'il en eut été fait lecture, Mr. Cabarrus prit la parole & répondit à tous les chefs d'accusation, qu'on avoit avancés contre lui, avec l'éloquence, qui lui est naturelle, & tant de succès, qu'il fut applaudi de toute l'assemblée & emporta l'unanimité des suffrages. Le committé au contraire eut le déplaisir de voir son rapport peu accueilli. Le gain, que la banque a fait pendant l'année 1788, montant en somme totale à environ 6 pour cent, il a été résolu de fixer le dividende à 5 pour cent, c'est-à-dire, de faire une répartition de 100 réaux de vellon par action, sans aucun rabais quelconque, en réservant le reste du gain pour les accidens imprévus.

Le prince de Nassau a quitté, comme nous l'avons déjà dit, notre cour, après un court séjour, pour retourner à Pétersbourg. Dans le public l'on n'apprend point, que son voyage ait eu d'autre motif, que celui d'obtenir de l'avancement : il lui a été accordé, comme maréchal-de-camp au service de S. M. catholique, un terme illimité, pour servir dans les armées Russes & *se perfectionner* (ainsi que le portent les termes de la permission) *dans l'art militaire.* — Les armemens dans nos ports se continuent. Le chef-d'escadre Don Juan Moreno a arboré son pavillon à Carthagene à bord du *St. Laurent* de 70 canons, qui doit sortir de ce port avec le *St. Fulgence* & le *St. François de Paule* aussi de 70. Les frégates la *Soledad* & la *Cafilde*, le brigantin *l'Atocha*, & un lougre. Le commandant de cette division, en faisant route au Midi, ne doit ouvrir ses instructions qu'à 7 lieues du port, où l'on arme encore le vaisseau *l'Ange de la Garde*, de 70 canons. L'escadre d'observation, qui s'équipe à Cadix, fera de 6 vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, & moindres bâtimens.

## R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 15 Avril). L'impératrice a disposé du commandement de la flotte, qui est prête à sortir du port de Cronstadt, & de celle qui mouille dans le port de Copenhague. Le premier, dont le feu amiral Greigh a été revêtu, a été donné à l'amiral Tschitschagoff; & celui de la seconde de ces escadres à l'amiral Kollaninoff. Le comte

Alexis Orlow Tchesmensky , qui étoit venu ici récemment de Moskow , est retourné dans cette ville , où il fait actuellement sa résidence. — Le prince Potemkin va retourner à l'armée dans la Bessarabie , dont il aura désormais le commandement , combiné avec celui de l'armée de Moldavie , le feld-marchal comte de Romanzow ayant obtenu la permission de s'en démettre.

Le bacha prisonnier d'Oczakow a été présenté dimanche , 22 Mars , avec sa nombreuse suite , à l'impératrice , qui lui a fait l'accueil le plus gracieux. A présent qu'on fait combien d'hommes ont péri à l'assaut & de leurs blessures , on peut sans exagération évaluer la perte que nous avons faite à 4 mille hommes. On regrette celle de 220 officiers , la plupart restés sur la place , & les autres morts ensuite successivement de leurs blessures. Cette perte doit être sensible pour une armée qui avoit tant souffert , & dont on peut dire avec vérité qu'elle étoit réduite à ce qu'il y avoit d'hommes les plus vigoureux , tant parmi les officiers que parmi les soldats. C'est pour cette raison , que durant les premières semaines les troupes victorieuses furent plongées dans la plus vive douleur ; & l'on ne peut pas dire que cette impression soit entièrement effacée. L'immense butin & les richesses que ces troupes trouverent dans la place , joints au souvenir des incommodités multipliées & vraiment incroyables qu'elles avoient éprouvées dans leur camp , qui avoit été changé en une véritable taupinière , les ont à la vérité un peu consolées & soulagées. Le lieutenant-

général de Stroganoff, chevalier des deux ordres Polonois de l'Aigle-Blanc & de St. Stanislas, vient de mourir. Madame Marie de Chapelet, née de Resen, mourut le 28<sup>e</sup> du mois dernier à Cronstadt, à l'âge de III ans & 14 jours : elle étoit sœur du brigadier de Resen, né comme elle à Friderichshall en Norwege, & qui, ayant servi sous Pierre-le-Grand, mourut, il y a un an, à l'âge de 108 ans : ils ont conservé l'un & l'autre l'usage de leurs facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment de leur vie.

#### P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 24 Avril*). Le public de Varsovie, effrayé par diverses nouvelles qui concernoient les révoltes des payfans de l'Ukraine & de la Wolhynie, attendoit avec impatience que la diete reprît ses séances : & la première, tenue le 16 de ce mois, fut entièrement consacrée à la lecture des rapports envoyés par les commandans de ces provinces, ainsi que par leurs principaux citoyens. Le résultat de cette lecture paroît être, qu'il n'y a point de conspiration, proprement dite, ni de révolte formelle ; mais il est certain qu'il y a de la fermentation : or, comme dans chacun de ces rapports il est question de popes Russes, de vivandiers Russes, de merciers colporteurs Russes, qui courent les villages & excitent les payfans à égorger tous les Lachites, c'est le nom qu'ils donnent aux Polonois ; bien des gens croient que ces révoltes sont excitées par la Russie. Les personnes qui sont d'un avis différent, sont valoir un universal

de Mr. de Stael, qui gouverne les terres de Szmila pour Mr. le prince Potemkin ; mais comme cet universal ne peut regarder que les payfans de la terre de Szmila, il n'a pas une grande valeur de disculpation dans les circonstances présentes. Au reste, le tems seul pourra dévoiler ce mystere d'iniquité ou de fanatisme.

Dans la même séance on lut une note de Mr. l'ambassadeur de Russie, à l'effet de demander un arrangement provisoire, pour le passage des recrues destinées à renforcer l'armée Russe, cantonnée en Moldavie (a).

---

(a) Voici le précis de cette note. Il y est dit  
 „ que l'enseigne Russe Bakay, escortant avec un  
 „ détachement de 29 hommes, 73 prisonniers  
 „ Turcs qu'il avoit été chargé de conduire à  
 „ Wailkow, voulant prendre le chemin le plus  
 „ court pour se rendre à sa destination, en pas-  
 „ sant sur le territoire de la Pologne, il en avoit  
 „ été empêché par un détachement des troupes  
 „ de la république, composé de 150 hommes,  
 „ qui l'avoient forcé de rebrouffer chemin ; que  
 „ lui ambassadeur en avoit conclu, qu'une dé-  
 „ marche pareille étoit contraire à l'amitié qui  
 „ subsistoit entre les deux nations, & qu'enfin  
 „ il prioit que les illustres états ne voulussent  
 „ point empêcher la communication la plus  
 „ courte par leur territoire entre le Kiow &  
 „ l'armée Russe. Pour prévenir toute mauvaise  
 „ rencontre & méfintelligence, il avoit été donné  
 „ ordre tant aux commandans sur les frontieres  
 „ qu'aux commandans de l'armée, de s'adresser  
 „ aux commandans Polonois, toutes les fois que  
 „ le besoin exigeroit d'envoyer un détachement  
 „ par le territoire de la république, pour leur  
 „ en demander la permission. En conséquence il  
 „ se flattoit qu'il seroit donné aux commandans  
 „ Polonois, des ordres conformes à ce but. „

Mais la chambre crut voir dans la proposition de cet arrangement provisoire, faite par Mr. l'ambassadeur de Russie, le desir d'é luder la demande directe faite à sa cour par la république, ainsi que les bons offices d'une cour amie. De plus on trouva la note captieuse & illusoire, sous deux points de vue principaux : 1<sup>o</sup>. dans les formes, en ce que par les circonlocutions que l'on y a employées, on évite d'y reconnoître le droit incontestable qu'à la république, de permettre ou de ne pas permettre le passage sur son territoire ; 2<sup>o</sup>. dans le fond, en ce qu'au lieu de la permission du passage pour un nombre de troupes donné, & à tems donné, il semble que l'on n'y témoigne qu'un desir vague d'entrer & de sortir, ce qui n'est nullement admissible. Ces objections contre la note ont été mises en avant dans la chambre même, par Mr. Potocki, nonce de Podlachie, & nommé ministre à Constantinople, qui eut dans la même séance l'avantage d'offrir à la république, de la part de Mr. Joachim Potocki, son beau-pere, le don de 200 hommes armés & exercés, qu'il entretenoit en Ukraine pour sa propre sûreté.

Dans la séance du 17, les mesures que les états y ont prises au sujet des révoltes de la Wolhynie, paroissent avoir l'approbation générale. L'on a ordonné aux vivandiers, merciers & autres Russes sans aveu, de quitter le pays ; aux prêtres Grecs Schismatiques, de ne plus prier pour l'impératrice & le grand-duc de Russie, mais seulement pour la santé du roi & la prospérité

de la république. Quant à la formation des milices de la Wolhynie, imaginée par quelques particuliers de cette province, qui fongoient avec raison aux moyens de pourvoir à leur propre sûreté, il ne paroît pas qu'on veuille lui donner de suite ; mais on croit au contraire, que ces milices seront réformées à l'arrivée des régimens qui sont déjà en marche pour s'y rendre. L'on décida dans la même séance, une augmentation de l'infanterie, de 50 hommes par compagnie ; ce qui joint à l'augmentation décidée au commencement de la diete, fait plus de 7 mille hommes de nouvelle infanterie. Cette dernière décision a passé à l'unanimité, sur la motion de Mr. Czacki, nonce de Czerniechovie.

#### D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 26 Avril*). Ce n'est que depuis le 14 de ce mois que Mr. Hugues Elliot, ministre Britannique près de notre cour, y est revenu, pour appuyer les nouvelles démarches, qu'on dit être faites par les cours de Berlin & de Londres, notamment pour prolonger l'armistice entre les puissances du nord. Le 16 l'on vit aussi revenir fort à l'improviste le baron d'Albedyhl, ministre de Suede, qui avoit quitté Coppenhague peu après la découverte du complot incendiaire : il étoit accompagné de Mr. de Schlaff, qui a fait en dernier lieu les fonctions de secrétaire de la légation Suédoise à Pétersbourg. N'étant venu que pour arranger ses affaires, il est déjà reparti, & remplacé par Mr. de Schlaff dans

sa qualité de ministre, adjoint au baron de Sprengporten, ambassadeur de S. M. Suédoise. Ce dernier continue également de résider ici; & le 17 il a donné un grand dîner à l'occasion du retour de Mr. Elliot. L'interrogatoire du Sr. de Benzenstierna a été clos, il y a quelques jours, & remis à la chancellerie Danoise: l'on n'en fait point de particularités, sinon que le prisonnier est pleinement convenu de son dessein de brûler la flotte Russe, pour rendre par-là service à sa patrie.

Les cabinets de Londres & de Berlin ont demandé à notre cour une explication catégorique du système qu'elle se propose de suivre. On croit qu'elle ne s'écartera point des devoirs rigoureux, que lui impose son alliance avec la Russie, sans néanmoins outrepasser les bornes de ces obligations. C'est la raison, qui a publiquement fait annoncer dans nos feuilles l'armement de l'escadre-auxiliaire, avec les noms des vaisseaux ainsi que des officiers, qui les commanderont. Le bruit se soutient toujours que l'armistice avec la Suede est prolongé d'une manière indéfinie.

## S U E D E.

STOCKHOLM (*le 23 Avril*). Le maréchal de la diete ayant signé, par ordre du roi, l'acte d'union au nom de la noblesse; celle-ci, qui néanmoins donne diverses preuves de déférence aux desirs de Sa Majesté, n'a pas tardé de protester contre la signature. Mais cette protestation n'a aucune influence sur les affaires de finance du royaume. Les

4 ordres de concert ayant consenti les emprunts faits & à faire, cet accord ne peut que maintenir & accroître notre crédit chez l'étranger. On peut même annoncer, sans rien hasarder de trop, que nos emprunts doivent être envisagés aujourd'hui comme les plus solides & les plus sûrs de tous ceux que les cours négocient, soit en Hollande, à Genes & ailleurs, puisque chez nous ils sont garantis par le corps entier de la nation; tandis qu'en France, p. ex., en Russie, en Autriche &c., les prêteurs ne peuvent avoir pour garant que la bonne-foi du gouvernement: or, combien de causes & d'événemens peuvent réduire cette sûreté à rien.

## I T A L I E.

ROME (le 27 Avril). Pour entretenir la bonne harmonie entre notre cour & la république de Venise, sa sainteté, à la recommandation de cette république, tiendra dans peu un consistoire dans lequel on assure qu'elle créera deux cardinaux; savoir, l'évêque de Bresse & Mgr. Flangini; le sénat offrant la riche abbaye que le cardinal Cornaro possédoit dans les états de Venise, pour l'entretien du cardinal de sa nation: ainsi, au-lieu d'un cardinal que les Vénitiens avoient demandé, ils en auront deux. Après cette création, il ne restera plus que neuf chapeaux vacans dans le sacré college, y compris les huit réservés *in petto* depuis long-tems.

PISE (le 16 Avril). Mgr. le grand-duc de Toscane a établi, depuis quelque tems, son

féjour en cette ville , où le cardinal de Loménie-Brienne , archevêque de Sens , & ancien principal-ministre de France , s'est rendu pour lui présenter ses respects. Cette entrevue a confirmé l'opinion où l'on étoit déjà , que le système que ce prélat avoit entrepris d'introduire en France , avoit été conçu & défini dans une cour étrangere.

### A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 30 Avril*). La solemnité ordonnée pour le 23 s'est passée dans le plus grand ordre , sans tumulte , sans accident , & avec toute la décence qu'on osoit à peine espérer dans une ville , où la populace est en général si turbulente. La procession offroit le plus beau coup-d'œil. L'orateur des communes , dans ses habits de cérémonie , accompagné du massier & du chapelain , tous trois dans un carrosse de la cour , ouvroit la marche ; il étoit suivi de tous les membres de sa chambre aussi en carrosse. Venoient ensuite les trois maréchaux de la maison du roi , le clerc de la couronne , & les douze juges , qui ont droit de présence dans la chambre des pairs ; puis le lord-chancelier , revêtu de toutes les marques de sa dignité , & suivi par tous les pairs en carrosse , & selon l'ordre de préséance que leur donnent leurs titres respectifs.

Après eux , mais séparés par un assez long intervalle , marchent les princes majeurs de la famille-royale , le duc de Cumberland , le duc de Gloucester , le duc d'York & le prince de Galles , dont l'équipage fut jugé le plus magnifique & le plus brillant.

Après un nouvel intervalle d'environ 20 minutes, on vit arriver les carrosses du roi, dans lesquels étoient une partie des seigneurs & dames attachés au service de la cour, dans l'ordre suivant, que S. M. avoit réglé elle-même. Les femmes de chambre de la reine; les dames d'honneur; les écuyers; les dames d'atours; le grand-écuyer de la reine; le carrosse du roi vuide; le carrosse des écuyers; les gentilhommes de la chambre; le grand écuyer du roi.

Le roi & la reine venoient ensuite, dans un carrosse à 8 chevaux, puis la princesse-royale, & une troupe de gardes à cheval, qui fermoit la procession; on y comptoit 305 carrosses.

Arrivées à St. Paul, L. M. entrèrent dans ce temple par le grand escalier, qu'on avoit couvert d'un riche tapis; la famille-royale & tous ceux qui étoient dans les carrosses de la cour entrèrent par la même porte; & les autres personnes de l'escorte par les portes collatérales.

Les prières furent récitées par le révérend docteur Moore, les litanies chantées par Mrs. Gibbons & Pearce, le service des autels célébré par le doyen & les deux plus anciens capitulaires. La musique du chœur y exécuta un motet, dont le roi lui-même avoit indiqué les paroles tirées du Psaume 138. *Domine probasti me & cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam & resurrectionem meam* (a). La cérémonie finit par un

---

(a) Il étoit difficile de choisir un texte plus applicable à la circonstance, plus propre à faire

sermon que prononça l'évêque de Londrès. Il est inutile de faire observer combien la joie du peuple parut grande à cette occasion, combien les applaudissemens furent vifs & mille fois répétés, combien enfin ce fut un spectacle attendrissant. La reine ne put cacher son émotion, elle fut visible soit pendant la procession, soit à l'Eglise. Le roi se contint mieux, & à l'exception de quelques momens d'un léger abattement, son visage parut toujours calme & ferein. Après la rentrée de L. M. au palais de St.-James, il y eut au parc un feu de joie, qui se termina par plusieurs décharges de mousqueterie des trois régimens des gardes. L'artillerie de la cour & du parc tirèrent aussi trois salves, la premiere quand L. M. fortirent du palais, la seconde à leur entrée dans la cité, & la troisieme à leur retour à St.-James.

M. West, célèbre peintre, est occupé à peindre un sujet historique sur le rétablissement de la santé du roi; c'est la premiere entrevue du roi avec le chancelier & ses

naitre de profondes & touchantes réflexions... On voit que les rois protestans préfèrent encore les Psaumes, & les Psaumes en latin, à toutes les chansons en langue vulgaire que des soi-disans catholiques s'efforcent de substituer à l'ancienne liturgie... Abondante & inexplicable variété d'idées & de sentences dans l'Écriture-Sainte, inépuisable ressource de toutes fortes d'applications, rapports sensibles & intimes avec tous les événemens de la vie, avec toutes situations possibles, 1 Août 1785, p. 493. — Dans les Psaumes en particulier, 1 Mai 1786, p. 10. — art. *DAVID*, dans le *Dict. hist.*

ministres, en présence du Dr. Willis, après sa guérison.

Le voyage du roi à Hanovre est définitivement arrêté. On dit qu'il aura lieu après le 4 de Juin, jour anniversaire de la naissance de S. M. La reine & 3 princesses feront du voyage, qui fera de 3 mois; S. M. voulant être de retour au mois de Septembre.

On commence à regarder comme vraie l'opinion de ceux, qui ont toujours cru, que le fameux procès, intenté par les communes à l'ancien gouverneur Hastings, après avoir fait bien du bruit & causé de grands frais à la nation, aboutiroit à rien. A peine a-t-il été repris après les longues vacations, causées par la maladie du roi, que M. Hastings a présenté le 27 Avril une requête de récrimination contre M. Burke aux communes, où la pluralité ministériale a effectué, qu'elle fût admise: & en conséquence la procédure a été suspendue.

#### A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 2 Mai*). La santé de l'empereur, qui prend actuellement le lait d'ânesse, va tous les jours de mieux en mieux; mais il faudra un régime bien soutenu pour rétablir ses forces extrêmement affoiblies, & plusieurs mois d'une convalescence parfaite pour dissiper entièrement nos craintes sur son état. On a remarqué que lorsque S. M. fut administrée le 16 Avril, ce qui se fit avec grande pompe, la cérémonie de donner le Viatique à l'empereur ne s'est point faite par le nonce apostolique, ainsi qu'il étoit anciennement d'usage, mais par le curé de

la paroisse du château. Depuis qu'en vertu des intentions de l'empereur la chapelle du château a cessé d'être pontificale, & qu'elle a été soumise à la juridiction de l'ordinaire, le nonce a cru, qu'il ne pouvoit plus y faire des fonctions, de la part du St. Pere, & il les a laissés faire soit au cardinal archevêque, soit au curé de la paroisse. Le premier cependant ne s'est pas trouvé à la cérémonie, non plus que le ministre du St. Siege.

Le maréchal de Haddick qui est parti pour la Hongrie, n'ira pas directement à Semlin; mais à sa terre de Futack; il y restera jusqu'à ce que S. M. l'empereur ait pris la résolution d'ouvrir la campagne contre les Turcs, époque que jusqu'à ce jour, nous ne savons pas encore, parce que sa majesté attend, à ce qu'on assure, des couriers de Constantinople, qui doivent apporter des nouvelles relatives à une négociation de paix. Quoique plusieurs feuilles aient annoncé le départ prochain du maréchal de Laudon pour la Croatie, il est fort douteux aujourd'hui que sa santé, qui continue d'être très-chancelante, puisse lui permettre de se charger du commandement de l'armée aussi promptement qu'on le desireroit dans les conjonctures présentes, où les Turcs qui se rassemblent en grand nombre dans les environs de Novi, de Gradiska & de Dubitza, semblent vouloir les premiers ouvrir la campagne. La semaine prochaine M. le maréchal, d'après le conseil de ses médecins qui ont jugé que le changement d'air ne pourra qu'être très-favorable à sa santé, se rendra pour quelque tems à sa terre d'Adersdorff:

dersdorff. En attendant c'est le général Rouvroy qui est chargé par interim du commandement en Croatie, ayant sous ses ordres les généraux Klebeck, Wallis &c. M. le général Brentano qui se trouve actuellement aux bains de Baden, ne pourra se rendre à son poste que vers le 20 du mois prochain. Quant au général de Vins, il a eu de nouveau quelques attaques de fièvre; de sorte qu'on ne sauroit prévoir quand il fera en état de reprendre le commandement sous les ordres du maréchal Laudon.

A l'orage qui se forme du côté de l'occident & du nord, on est parvenu à opposer une quadruple alliance. Il est décidé que la Russie, l'Autriche, la France & l'Espagne se ligueroient ensemble. On assure que la base de cette confédération est posée, & que les considérations préliminaires sont agréées. Elles sont courtes & simples, & ne contiennent que onze articles. „ Les premiers annoncent la nature de cette alliance, qui n'est que défensive; puis on y renouvelle, & on confirme les traités déjà subsistans entre la Russie & l'Autriche, l'Autriche & la France, la France & l'Espagne. Il est dit dans le huitième article, que quoique cette union ne s'étende pas au cas d'une guerre offensive, s'il arrivoit cependant qu'une province appartenant à l'une des parties contractantes fût envahie par une puissance quelconque, les trois autres parties s'engagent de ne jamais consentir à la paix, avant que la province envahie ne soit restituée au possesseur, avec toutes ses dépendances & dans

„ le même état où elle a été prise „. Cette alliance fait ici beaucoup de sensation : cependant quand on considère que l'empereur & la Russie sont déjà occupés autant qu'ils peuvent l'être, que l'état actuel de la France l'oblige à tourner toutes ses vues vers la tranquillité intérieure &c., on ne voit pas qu'il y ait là de quoi contrebalancer la ligue des Turcs, Polonois, Anglois, Prussiens, Hollandois & Suédois.

Croa- CARLSTADT \* (*le 19 Avril*). Le 4, les ennemis ont attaqué pour la première fois notre poste de Licans, près de Szullazeva-Sztaza ; heureusement qu'ils ont trahi leur intention par trois coups de canon. Ces coups de canon font chez les Turcs ordinairement un signal pour rassembler les troupes de divers châteaux. L'enseigne Kerpan reçut les ordres d'aller reconnoître avec 100 hommes, & il aperçut bientôt trois troupes d'ennemis. Il en donna avis au colonel de Frölich, & se retira sur une éminence garnie de bois, d'où il pouvoit observer l'ennemi. Les Turcs se glissèrent, depuis la pointe du jour jusques vers 11 heures, toujours en avant, & nous attaquèrent ensuite tambour battant ; nous les reçûmes avec une décharge complète, ce qui les obligea à se retirer en désordre. L'enseigne Kerpan tâcha de les inquiéter pendant leur retraite, mais il ne put pas empêcher qu'ils emmenassent 600 moutons & 63 bœufs qui étoient au pâturage.

DEUX-PONTS (*le 2 Mai*). Le duc notre souverain fut attaqué, la semaine dernière, d'une rougeole qui nous plongea d'abord

dans les plus vives alarmes ; mais les remèdes promptement administrés dissipèrent bientôt nos craintes. Cependant , au moment où l'on crut tout le danger passé , ce prince eut un nouvel accès de fièvre accompagné de symptômes d'autant plus inquiétans que S. A. S se trouvoit fort affoiblie par les premières attaques du mal. Depuis hier au soir , les symptômes n'annoncent plus rien de sinistre , la fièvre est moins violente & nous avons l'espérance la mieux fondée de voir notre souverain bientôt rendu aux vœux de ses fidèles sujets.

BERLIN (*le 28 Avril*). La reine de la grande-Bretagne a écrit il y a peu de tems , de sa propre main , une lettre au roi , par laquelle elle annonçoit entr'autres , „ que  
 „ les medecins avoient conseillé à son au-  
 „ guste époux , pour le parfait rétablissement  
 „ de sa santé , de se soustraire pour quelque  
 „ tems à l'air de l'Angleterre , que la fumée  
 „ du charbon & le voisinage de la Mer ren-  
 „ doient peu sain pour lui ; qu'ainsi il avoit  
 „ été résolu un voyage en Allemagne , du-  
 „ rant lequel elle accompagneroit S. M. Bri-  
 „ tannique , qui passeroit deux ou trois mois  
 „ dans son Electorat de Hanover ; que cette  
 „ tournée lui feroit d'autant plus agréable ,  
 „ qu'elle lui procureroit encore une fois l'oc-  
 „ casion de revoir son pays natal , & qu'elle  
 „ en pourroit profiter en même tems , pour  
 „ satisfaire son desir de connoître de plus  
 „ près le roi , notre souverain , & son au-  
 „ guste maison ». En conséquence de cette  
 lettre amicale , notre monarque a invité L. M. Britanniques à Berlin , où elles sont attendues

vers la fin du mois prochain ; & déjà l'on prépare tout pour leur réception. Notre cour fera alors fort brillante par le nombre d'hôtes illustres, qui y feront rassemblés. De ce nombre est madame la princesse d'Orange. Le prince-Héréditaire son fils aîné, se trouve à Potzdam depuis le 22 de ce mois, venant de Brunswick, où il a passé l'hyver, & en dernier lieu de Hambourg. Un bruit très-incertain encore est, que l'un ou l'autre des fils cadets de L. M. Britanniques entrera au service de S. M. Prussienne.

Des lettres particulieres de la Pologne continuent d'assurer que la confiance de la nation Polonoise dans la cour de Prusse, va en augmentant, tandis qu'elle s'éloigne de plus en plus de la Russie. On met sur le compte de cette dernière cour les troubles qui se sont manifestés depuis peu en Volhinie. On dit que, dans la séance que tint la diete le 11, on porta l'aigreur jusqu'à déclarer au comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, que sa vie n'étoit plus en sûreté à Varsovie, & qu'en conséquence il eût à se retirer ou à placer devant son hôtel une garde suffisante, pour obvier à toute violence.

On apprend que l'électeur de Mayence a présenté un nouveau mémoire au roi, contre les nonciatures. Le monarque protestant, dont l'équité est la première règle, avoit dès les premières instances de l'électeur répondu que tout devoit rester *in statu quo*, jusqu'à ce que par sa médiation il ait pu allier les droits & l'immémoriale possession du pontife Romain avec les nouvelles prétentions

de l'archevêque. Aujourd'hui l'électeur prétend que le *statu quo* ne peut plus exister ; puisque M<sup>gr</sup>. Pacca a répandu (à ce qu'il dit) des *Réflexions* qui démontrent le danger & l'illégalité du nouveau systême ; tandis que les métropolitains , à ce qu'il paroît supposer , ont seuls droit de parler & d'agir dans cette cause. D'un autre côté , il est pleinement constaté que les métropolitains ont aboli de leur autorité propre , les nonciatures dans leurs états , sans intervention ni de la diète , ni d'aucune autre autorité ; & qu'ils ne s'occupent actuellement qu'à dominer , à titre de métropolitains , dans les états des autres princes souverains de l'Empire (a). On comprend dans quelle situation délicate se trouve le monarque Prussien , qui ne veut ni mécontenter l'électeur de Mayence , ni les électeurs & autres princes de l'Empire qui prétendent être maîtres chez eux.

OSNABRUCK (le 1 Mai). Parmi les innovations de tous les genres que les quatre métropolitains projettent & exécutent sans relâche , comme sans résistance , en Allemagne , il faut compter les bréviaires en langue vulgaire. On assure qu'une communauté d'une ville voisine vient d'en recevoir un exemplaire , avec une espece d'in-

---

(a) Voyez les *Réflexions sur le pro memoriâ de l'électeur de Cologne* , en François & en Allemand. On assure qu'elles vont être suivies d'un *appendix* où le *pro memoriâ* de Salzbourg sera tout aussi impartialement apprécié , ainsi que la *Kurtze widerlegung* qu'un homme de Bonn a faite de ces *Réflexions*.

jonction, ou du moins de vive sollicitation, de l'adopter, en rejetant celui qui depuis tant de siècles est en usage dans l'Eglise catholique. On ne fait pas encore si tous les membres de cette maison, où les bons principes ne sont pas encore éteints, se prêteront à cette nouveauté. Il est certain qu'ils ne peuvent le faire; les loix & les usages de l'Eglise universelle ne pouvant être abandonnés à des caprices locaux & à des décisions de mode. Mais cette considération prévaudra-t-elle contre la légèreté & l'inconsidération du siècle? c'est ce qu'on ne sauroit prévoir. En attendant on dit qu'une des dames les plus éclairées comme des plus vertueuses de cette maison, a fait observer à la communauté assemblée, qu'indépendamment du respect dû aux usages & aux réglemens de l'Eglise catholique, qu'aucun évêque particulier ne peut réformer, le grand prétexte de cette innovation tomboit à faux. Car 1<sup>o</sup>. qui dira que les religieuses ne savent ce qu'elles récitent, puisqu'elles savent très-bien qu'elles répètent les cantiques de Sion qui depuis 3 mille ans unissent le ciel avec la terre, qu'elles font la prière la plus magnifique & la plus agréable à Dieu qu'on puisse faire? Et n'est ce pas ainsi que le bon peuple assiste avec un respect profond à tous les offices de l'Eglise; & que les protestans conviennent eux-mêmes qu'ils sont bien moins affectés de leurs chansons, que les catholiques de leur liturgie (a)? Des filles dévotes

---

(a) Réflexions diverses sur cette matière; ex-

auroient-elles plus le droit d'être délicates en fait de priere, & *prurientes auribus*, que la généralité des fideles ? Que de bonnes ames, même latinistes, répètent tous les jours un nombre de fois, *amen, hozanna, kyrie eleison, alleluia* &c., sans s'inquiéter s'il y a là du grec, de l'hébreux ou du chaldaïque. D'ailleurs ces cheres demoiselles ont ou peuvent avoir des traductions (*a*), de petits commentaires, des notes précises & satisfaisantes qui doivent suffire à leur pieuse curiosité. Et si elles y mettoient autant d'attention qu'à d'inutiles ou dangereux gazouillages, elles entendraient bientôt, même en latin, ce qu'elles récitent ou chantent si souvent.

## F R A N C E.

PARIS (*le 8 Mai*). Voilà enfin les états-généraux assemblés. Jusqu'au 3 de ce mois, nous avions craint de nouveaux délais ; mais toutes les incertitudes ont cessé ce jour-là parla publication d'une espece de mandement

périence & sentiment général des savans & des ignorans, sur-tout du simple peuple, 15 Oct. 1786, p. 290. — 15 Nov. 1786, p. 411. — 15 Janvier 1787, p. 95, &c.

(*a*) Rien de plus propre à remplir ce but, que la *Paraphrase des Psaumes*, par le P. Lallemand, Liege, chez J. F. Bassompierre, 1773, 1 vol. in-12. Non-seulement les Psaumes, qui font la grande partie &, pour ainsi dire, la substance des heures canoniales, mais les différens cantiques épars dans la bible, y sont rendus avec une force & une dignité qu'on ne sauroit assez admirer dans une langue si différente de celle où ils ont été composés.

de l'archevêque de Paris, pour ordonner la procession & la messe solemnelle. Ce mandement est si court, qu'on peut l'insérer facilement en entier. Le voici donc :

*Antoine-Eleonore-Leon le Clerc de Juigné, &c. Pour nous conformer aux pieuses intentions du roi, manifestées par la lettre de Sa Majesté, nous ordonnons qu'il sera fait demain lundi, dans la ville de Versailles, une procession générale & solemnelle du très-saint Sacrement, qui partira à 8 heures & demie de l'Eglise de Notre-Dame, pour se rendre en celle de saint Louis, dans laquelle nous célébrerons la messe du Saint-Esprit. Mandons au clergé de toute les paroisses de ladite ville, ainsi qu'aux religieux récollets, d'y assister.*

*Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, le 3 Mai 1789.*

La lettre du roi, dont il est question ici, étoit conçue en ces termes :

» Mon cousin, ayant délibéré de recourir  
 » à Dieu pour lui demander l'assistance de  
 » ses faveurs célestes, en cette grande &  
 » notable assemblée des états-généraux de  
 » mon royaume, j'ai résolu qu'il soit fait,  
 » en la ville de Versailles, une proces-  
 » sion générale où moi & la reine mon épouse  
 » & compagne, ferons en personne, assis-  
 » tés des princes de ma famille royale, de  
 » ceux de mon sang, des grands officiers  
 » de ma couronne, & des seigneurs qui sont  
 » auprès de moi. Je vous fais cette lettre  
 » pour vous dire que mon intention est que  
 » vous ordonniez qu'il soit fait une pro-  
 » cession générale du très-saint Sacrement  
 » dans ladite ville de Versailles, au jour &  
 » à l'heure que le grand-maître ou le ma-  
 » tre des cérémonies vous dira de ma part.  
 » Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon

„ cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit  
 „ à Versailles, ce 29 Avril 1789. (Signé  
 „ Louis.) „

Ces cérémonies religieuses ont eu lieu le  
 4 ; & le 5, S. M. a ouvert l'assemblée par  
 ce discours :

„ Messieurs, ce jour que mon cœur attendoit de-  
 puis long-tems est enfin arrivé, & je me vois en-  
 touré des représentans de la nation à laquelle je  
 me fais gloire de commander.

„ Un long intervalle s'étoit écoulé depuis les der-  
 nières tenues des états-généraux, & quoique la con-  
 vocation de ces assemblées parût être tombée en dé-  
 suétude, je n'ai pas balancé à rétablir un usage  
 dont le royaume peut tirer une nouvelle force, &  
 qui peut ouvrir à la nation une nouvelle source de  
 bonheur.

„ La dette de l'état, déjà immense à mon avéne-  
 ment au trône, s'est encore accrue sous mon regne :  
 une guerre dispendieuse, mais honorable, en a été  
 la cause ; l'augmentation des impôts en a été la  
 suite nécessaire, & a rendu plus sensible leur iné-  
 gale répartition.

„ Une inquiétude générale, un desir exagéré d'in-  
 novations, se sont emparés des esprits, & fini-  
 roient par égarer totalement les opinions, si on ne  
 se hâtoit de les fixer par une réunion d'avis sages  
 & modérés.

„ C'est dans cette confiance, messieurs, que je vous  
 ai rassemblés, & je vois avec sensibilité qu'elle a  
 déjà été justifiée par les dispositions que les deux  
 premiers ordres ont montrées à renoncer à leurs pri-  
 vilèges pécuniaires. L'espérance que j'ai conçue de  
 voir tous les ordres réunis de sentimens concourir  
 avec moi au bien général de l'état, ne sera point  
 trompée.

„ J'ai déjà ordonné dans les dépenses des retran-  
 chemens considérables ; vous me présenterez encore  
 à cet égard des idées que je recevrai avec empresse-  
 ment : mais malgré la ressource que peut offrir l'é-  
 conomie la plus sévère, je crains, messieurs, de ne

pouvoir pas soulager mes sujets aussi promptement que je le desirerois. Je ferai mettre sous vos yeux la situation exacte des finances, & quand vous l'aurez examinée, je suis assuré d'avance que vous me proposerez les moyens les plus efficaces, pour y établir un ordre permanent, & affermir le crédit public. Ce grand & salutaire ouvrage, qui assurera le bonheur du royaume au-dedans & sa considération au-dehors, vous occupera essentiellement.

„ Les esprits sont dans l'agitation, mais une assemblée des représentans de la nation n'écouterà sans doute que les conseils de la sagesse & de la prudence. Vous aurez jugé vous-mêmes, messieurs, qu'on s'en est écarté dans plusieurs occasions récentes; mais l'esprit dominant de vos délibérations répondra aux véritables sentimens d'une nation généreuse, & dont l'amour pour ses rois a toujours fait le caractère distinctif; j'éloignerai tout autre souvenir.

„ Je connois l'autorité & la puissance d'un roi juste au milieu d'un peuple fidele & attaché de tout tems aux principes de la monarchie: ils ont fait la gloire & l'éclat de la France; je dois en être le soutien & je le serai constamment.

„ Mais tout ce qu'on peut attendre du plus tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'espérer de mes sentimens.

„ Puisse, messieurs, un heureux accord regner dans cette assemblée, & cette époque devenir à jamais mémorable pour le bonheur & la prospérité du royaume! c'est le souhait de mon cœur, c'est le plus ardent de mes vœux, c'est enfin le prix que j'attends de la droiture de mes intentions & de mon amour pour mes peuples.

Parmi les instructions données aux divers députés des villes & des provinces, les gens sensés & vrais chrétiens ont vu avec plaisir celles du chapitre métropolitain de l'Eglise de Paris.

1°. *Conservation du culte public.* Nous entendons conserver dans son intégrité le précieux dépôt de la religion, qui nous est spécialement confié en qualité de ses ministres, ainsi que la solennité & la décence du culte public, qui doit être exclusivement réservé dans toute l'étendue de ce royaume, à la religion catholique, apostolique & romaine.

2°. *Conciles provinciaux.* Nous supplions le roi très-humblement, d'accorder à l'Eglise de France la tenue des conciles provinciaux, à l'effet de rétablir & d'entretenir dans toute sa vigueur, la discipline ecclésiastique; de manière que la convocation desdits conciles puisse se faire sans long délai, sur la demande, & selon les besoins de chaque métropole.

3°. *Maintien du droit public ecclésiastique.* Nous supplions pareillement Sa Majesté, de maintenir l'exécution de toutes les loix & ordonnances reçues dans le royaume, qui en forment le droit public ecclésiastique & canonique, & que les rois, ses augustes prédécesseurs, ont marqué du sceau de leur autorité.

4°. *Progrès de l'irréligion & du vice, causés par la licence de la presse.* Pénétrés d'une douleur profonde, à la vue du dépérissement affreux de la religion & des mœurs dans tout le royaume, & sur-tout dans cette capitale, nous adressons à Sa Majesté les plus vives & les plus humbles représentations, sur la cause funeste & trop connue de ce renversement déplorable de tous les principes. Il provient évidemment de la multitude scandaleuse des ouvrages où regne l'esprit du libertinage, de l'incrédulité & de l'indépendance, où l'on attaque avec une égale audace, la foi, la pudeur, la raison, le trône, l'autel. Livres impies & corrupteurs, répandus de toutes parts, avec la profusion & la licence les plus révoltantes, auxquels on ne sauroit opposer trop promptement les dignes les plus fortes.

5°. *Rétablissement de l'éducation publique.* Les maux dont nous sommes les témoins, & qui menacent encore plus les générations futures, nous portent à demander avec instance, à Sa Ma-

jesté de prendre des mesures efficaces , pour rendre à l'éducation publique l'éclat & l'utilité dont elle est déchuë. Plusieurs de ses principaux établissemens n'existent plus. Ses sources les plus précieuses se sont presque tariës de nos jours , & n'ont été remplacées , dans la plupart des villes où elles procuroient tant d'avantages à la religion & aux lettres , que par des institutions obscures & privées , foibles , éphémères , suspectes.

6°. *Protection en faveur des ordres religieux.*  
 Nous osons solliciter , de la bonté & de la piété du roi , une protection particulière pour les ordres religieux , de l'un & de l'autre sexe , qui subsistent dans le royaume. Sous les heureux auspices de sa faveur & de son autorité , nous espérons voir fleurir & se vivifier de plus en plus ces saints instituts , utiles à la religion , au bien de l'état , aux familles indigentes , à la subsistance sur-tout des pauvres de la campagne.

Il y a eu des émeutes à Montpellier & à Arles. A Cette sur-tout , le peuple s'est porté aux plus grands excès ; il a pillé des navires chargés de bled ; il a forcé l'intendant de la province , M. de Balinvièrès , à prendre la fuite ; il est revenu comme un transfuge à Montpellier , où les bourgeois ont pris les armes pour empêcher qu'il ne soit commis aucun désordre. A Marseille , il y a eu quelques légers & nouveaux troubles pour les grains. A Nîmes , la sagesse des municipaux a su maintenir le pain à 2 sous la livre ; mais à Orléans , le même peuple à découvert un magasin de bled , & quelques autres endroits où il y en avoit ; il est allé en foule dans ces maisons , il a jeté toute cette denrée par les fenêtres , & même dans la Loire. Les magasins ont été démolis ; les bourgeois ont pris les armes ; ils ont

mis en déroute la multitude, parmi laquelle ils ont arrêté 7 à 8 féditieux, pendus quelques jours après au nombre de six. Mais la plus funeste de toutes les émeutes que les circonstances ont occasionnées, est celle qui a eu lieu le 28 Avril au fauxbourg de S. Antoine. Les maisons des sieurs Reveillon, papetier, & Henriot, salpêtrier, ont été démolies, les meubles, les bijoux, les instrumens, les marchandises, l'or, l'argent, les papiers, jusqu'aux billets de la caisse d'es-compte; ont été jetés par les fenêtres pour devenir la proie des flammes. Le régiment de Royal-Cravate a paru, il s'est fort bien comporté malgré la nargue des révoltés, qui ont osé prendre les chapeaux, les fabres de cette troupe, couper les jarrets à plusieurs chevaux, & tuer & blesser quelques cavaliers. Ils ont fait feu, puis ils se sont retirés. Les gardes-Françoises & Suisses ont paru avec les cavaliers du guet & de la maréchaussée, ils ont formé des groupes carrés d'où sont sortis les balles & la mort. Précisément ce jour-là, il y avoit une course à Vincennes; en sorte que les passans, des chevaliers de St.-Louis & des citoyens zélés, qui s'étoient glissés parmi les émeutés, pour les exhorter à la paix & à la conciliation, ont reçu la mort pour prix de leurs soins obligeans. — Le parlement avoit rendu, le matin, un arrêt de sévérité, qui défend les attroupemens; mais le peuple, que l'on prétend conduit par une impulsion secrète, a montré tant de fureur, tant d'acharnement, que vers le soir, l'artillerie des gardes-Françoises & Suisses a paru pour ha-

ter la dispersion des séditieux, dont une grande quantité étoient ivres ; on en a beaucoup arrêté ; les blessés ont été portés à l'hôtel-Dieu ; on prétend qu'il y a plus de 130 morts, & plus de 350 blessés. On auroit désiré voir les prêtres, le signe sacré de la religion dans les mains, venir prêcher la paix & la conciliation, à l'exemple des comtes de Lyon, qui ne tarderent pas, en 1786, à calmer la révolte des ouvriers Lyonnais, & de feu M. d'Apchon, évêque de Dijon, qui calma par sa seule présence, en 1772, une nombreuse & effrayante sédition. Mais l'impiété a fait tant de progrès dans cette capitale, les impressions religieuses sont devenues si impuissantes & si foibles, qu'il est très douteux si ce moyen, autrefois si efficace, n'eût pas produit un effet tout contraire. — L'émeute n'a pas eu de suite, le 29 ; le roi a fait expédier une déclaration, qui, sur la demande du parlement, attribue au grand-prévôt de l'île-de-France la connoissance de tous les délits & attroupemens qui ont eu lieu dans la journée du 28. Cette pétition parlementaire est une dérogeance aux droits naturels de la haute judicature, mais ses ennemis prétendent déjà, qu'opposée à la tenue des états-généraux, elle se dispoit à céler les noms de ceux qui ont instigué l'émeute. Le grand-prévôt a donc jugé, le 29, deux des malheureux pris dans la sédition, & pendus le même jour sur la place St. Antoine, au milieu des gardes-Françaises & Suisses, & des régimens royal-Cravate, royal-Roussillon & royal Bourgogne.

La noblesse de Bretagne all'semblée à St. •

Briex s'est excusée de députer aux états-généraux, sous prétexte qu'elle n'est pas assez assemblée en corps d'état. Elle a dressé une protestation le 19 Avril qui explique les motifs de son refus. Le lendemain le clergé fit une déclaration qui motive de même les raisons qui l'empêchent d'envoyer des députés aux états-généraux : ainsi la Bretagne ne fournira que ceux du tiers-état, s'il est vrai que le 2<sup>me</sup>. ordre du clergé paroît disposé à suivre l'exemple de ses chefs. Encore l'assemblée de St.-Briex proteste-t-elle contre l'envoi de ces représentans. — On n'est pas moins divisé à Rouen ; 146 gentilshommes, la plupart gens-de-robe, soutiennent qu'ils ne peuvent pas renoncer aux privilèges pécuniaires ; 106 de leurs confrères ont fait cette renonciation le 22 Avril dans une assemblée tenue chez Mr. le comte de Blangy. Cette contrariété dans les opinions divise toute la ville & encore plus les électeurs, & on ne choisit pas les députés. Le tiers a nommé les siens, & toute la province applaudit au choix qui a été fait.

Il paroît une brochure sous le titre de *Réforme du clergé à proposer aux états-généraux, par l'abbé Brotier*. En voyant cette production étalée après la mort d'un homme qui a joui de la plus grande réputation, on croit voir son testament. On se dit à soi-même : il a vu des désordres, & le salut de la patrie : il a vu des abus, les moyens qu'il va proposer, les feront disparaître. Mais quoi ! l'abbé Brotier ! ah non, ce n'est pas lui, sa cendre fume encore, & l'imposture s'empare de son nom pour accréditer un libelle infâme, pour outrager l'Eglise, les prélats, les pasteurs, pour calomnier les institutions

les plus saintes, pour inviter les états-généraux à des forfaits, aux larcins sacrilèges, à la violation des droits sacrés. Non, non, ce n'est pas lui, c'est Wicleff, c'est Voltaire, c'est Raynal ou quelqu'un de leurs suppôts. Pour dévoiler l'atroce calomnie, déjà évidente par elle-même, un des amis de feu l'abbé Brotier (a), court chez l'héritier de son nom, le dépositaire de tous ses sentimens, de ses manuscrits, & de ses dernieres volontés. Il le trouve encore pleurant la mort de son oncle. Quelle affreuse nouvelle ajoute-t-il à sa douleur, lorsqu'il lui dévoile cet odieux brigandage? Ce respectable neveu, digne héritier du nom de Brotier, ne peut cacher son indignation. A la premiere nouvelle il s'écrie :

„ Les monstres, ils ont donc conspiré contre  
 „ mon oncle ! sa gloire les offusque ; ils ont juré  
 „ de l'obscurcir, de flétrir sa mémoire..... Je ne  
 „ connois pas encore cette infâme production ;  
 „ mais j'ai tous les manuscrits de cet oncle chéri.  
 „ Il n'en est pas un seul qui ne jure avec tout ce  
 „ que j'entends dire de cet ouvrage. On veut donc  
 „ absolument faire de l'abbé Brotier un philoso-  
 „ phe impie, ennemi du clergé & des religieux :  
 „ & Monsieur, ce n'est pas simplement de sa re-  
 „ ligion, c'est de sa piété & de sa dévotion que  
 „ j'avois chaque jour les preuves les plus tou-  
 „ chantes. Oui, Monsieur, l'abbé Brotier étoit  
 „ un prêtre dévot & fervent. Il est mort en tra-  
 „ vaillant à un ouvrage de la plus tendre piété  
 „ sur la dévotion à la Ste. Vierge. Au reste, ce  
 „ n'est pas le seul trait des jaloux & des impies.  
 „ Je proteste hautement contre cette imposture.  
 „ Je défie qu'on produise le manuscrit ; & si on  
 ose

---

(a) Cet ami avoit entendu ces dernieres paroles, sortir de la bouche de ce respectable savant, un peu avant sa mort. „ Nous voici à l'instant de l'explosion de ce philosophisme qui veut tout renverser dans l'Eglise, dans l'état, & tout bouleverser. Avec tous leurs projets de prétendue réforme, avec tous leurs libelles contre l'Eglise & le clergé, ils ne respectent rien, ils veulent tout changer, & ils vont tout détruire. „

„ ose le montrer je me charge de confondre  
 „ l'imposteur par la confrontation des écritures,  
 „ & je défie qui que ce soit de s'autoriser, ni  
 „ d'écrits, ni même de propos analogues au ton  
 „ & aux maximes de ce libelle „. Mais c'est en  
 vain que l'on publie ce défi; l'éditeur, le libraire  
 ou l'imprimeur ne paroîtront pas. La calomnie  
 est accoutumée à lancer ses traits dans l'obscuri-  
 té, & de se cacher. Cependant le poison n'en  
 est pas moins versé, il est déjà bien répandu;  
 car en peu de jours l'édition, à la faveur de cette  
 imposture, a été épuisée; & on n'en doit pas  
 être surpris. Ce libelle est trop conforme à la  
 manie du jour pour n'avoir pas été accueilli avec  
 avidité.

Ce prétendu Brotier ne veut, à l'en croire, que  
 ramener l'Eglise & le clergé à leur état primi-  
 tif, à ces jours où les prêtres, les évêques, les  
 apôtres, n'avoient ni abbayes, ni prieurés, ni  
 châteaux, ni crosse. Il est par-là l'écho de tous  
 nos philosophes modernes; car il n'en est pas un  
 seul qui ne fût enchanté de voir tous les évêques  
 réduits à vivre comme les apôtres de la simple  
 charité des fideles, ou même, comme St. Paul,  
 du travail de leurs mains. Ce n'est pas assurément  
 cette perfection, ce zèle pour les intérêts de  
 Dieu qu'ils voudroient voir renaître, ils les ré-  
 douteroient ces tems des apôtres, cette ferveur  
 primitive. Ils seroient bien fâchés qu'ils parussent  
 encore, ces hommes si puissans en œuvres & en  
 paroles qui soumirent l'univers à la croix. Que  
 voudroient-ils donc? Voir nos évêques pauvres,  
 pour les voir, non pas humbles, mais humiliés;  
 ils demandent qu'ils soient sans crédit dans l'é-  
 tat, pour les voir sans crédit pour la religion. Ils  
 voudroient les voir pauvres, pour ne voir plus  
 en eux que les hommes de la populace; ils vou-  
 droient avilir le ministre pour avilir l'autel, &  
 dépouiller le culte de cet appareil, de cette pom-  
 pe, qui, malgré eux, inspire encore le respect  
 & la vénération. Le Pseudo-Brotier voudroit que  
 les évêques fussent réduits pour toute subsistance  
 à 50 septiers de bled par an ou à l'équivalent,  
 sans qu'il leur soit permis d'avoir même une ré-

sidence fixe.... Ils visiteront & parcourront leurs diocèses pendant la belle saison, & passeront l'hiver tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.... L'Eglise privée de toute juridiction; toutes les fêtes abolies. Dans chaque paroisse, un curé, un vicaire, & une sœur-Grise chargée de petites écoles & du soin des malades. Les curés amovibles, & taxés comme l'évêque à 50 septiers de bled. Les soins de livrer tous ces septiers & d'administrer les paroisses, livrés à la police. *Point de prêtres habitués, point de chanoines, point d'abbés, & sur-tout point de moines & de moniales*; les sœurs-Grises pourtant sont une voie de salut toujours ouverte pour les personnes du sexe qui croient ne pouvoir se sauver sans prendre une guimpe. Tous les biens de l'Eglise livrés à l'état, &c. &c. Tel est le beau projet avec lequel on veut faire renaître les beaux jours de l'Eglise, & qu'il suffit d'exposer pour déceler l'imposture du nom de Brotier. Que l'on réduise les revenus des évêques à 50 septiers de bled, les pauvres trouveront-ils encore en eux leur pere, leur appui; un Archevêque de Paris pourra-t-il leur sacrifier dans un seul hiver cent mille écus, comme il vient de le faire? Un Archevêque d'Aix pourra-t-il (comme il vient de faire encore tout récemment) se rendre garant de cent mille livres en faveur des pauvres. Et enfin que deviendra le droit sacré de la propriété, ce droit supérieur à tout autre?

#### P A Y S - B A S.

LA HAYE (*le 5 Mai*). Depuis quelques jours on fait ici des préparatifs pour le voyage que S. A. R. Mde. la princesse d'Orange, accompagnée de ses augustes enfans, doit faire à Berlin, auprès du roi, son frere. S. A. S. Mgr. le prince-héritaire, qui se trouve actuellement à Potsdam, y séjournera jusqu'à l'arrivée de Mde. la princesse sa mere.

Les états de Hollande & de West-Frise reprendront demain leurs délibérations. Les états-généraux ont fait, sur la proposition de Mgr. le prince Stadhouder, une grande promotion d'officiers-généraux de l'armée de terre.

LOUVAIN (*le 8 Mai*). S. Em. le cardinal-archevêque a jugé à propos d'envoyer au doyen de la sacrée faculté, deux suites de nouvelles questions que voici.

1. *An ecclesiæ rectoribus competit jure divino potestas ferendi leges disciplinares quæ obligent in conscientiâ absque eo quod potestas civilis eas auctoritate suâ muniat?*

2. *An ecclesia fidelibus imponere potest obligationem in conscientiâ internè adhærendi decisioni suæ circa factum dogmaticum; V. G., circa attributionem cujusdam sensûs alicui libro; & adhæSIONEM internam juramento firmandi?*

3. *Quid censendum de Bullâ Unigenitus, & de appellationibus ab eâ, ad futurum concilium generale?*

#### Autres questions.

1. *Utrûm tibi aut discipulis tuis libri sint præscripti, aut aliquando præscripti fuerint, & quinam illi sint?*

2. *Assigna libros classicos, quibus tu & discipuli tui utimini, aut aliquando usi fuistis, declarando auctores, locum & annum editionis, ac tomorum numerum.*

3. *An in tuis lectionibus tradis doctrinam in præfatis libris contentam, nihil addendo aut minuendo quoad numerum quæstionum, & secundum ordinem ac methodum, quæ illi præ se ferunt?*

4. *Quantum temporis spatium impendis ad absolvendam integram præfatorum librorum classicorum explicationem?*

Nous avons déjà remarqué le bon effet que devoient nécessairement produire ces

questions, évidemment dirigées contre les  
 \* Dern. erreurs dominantes \* ; mais rien ne prouve  
 Journ. p. mieux leur importance & la sagesse du choix,  
 67. que la fureur où elles ont fait entrer l'Ar-  
 retin de Cleves. Dans l'accès de frénésie où  
 il s'est trouvé lors de la rédaction de son  
 n. 37, il n'y a pas de platitude en fait d'in-  
 jures qu'il ne prodigue au cardinal-arche-  
 vêque. Après avoir assuré que ceux qui  
 recevoient les décisions de l'Eglise & ceux  
 qui les rejetoient, devoient être également  
 voués *au mépris & au ridicule* (décision  
 contradictoire & souverainement absurde ;  
 car si les uns ont tort, il est évident que  
 les autres ont raison), il parle *de charité, &*  
*de paix, & de discorde.* Eh bien, que l'A-  
 retin nous dise qui a troublé *la paix*? En  
 1780 tout n'étoit-il pas tranquille & à Lou-  
 vain, & dans tous les séminaires, & dans  
 toutes les écoles de la Belgique? & à qui  
 s'en prendre si la tranquillité a été troublée?  
 Qu'on renvoie les novateurs, que l'ancien  
 ordre soit rétabli, & la paix regnera com-  
 me ci-devant.... Les gens de parti & de  
 secte ressemblent exactement aux incendiai-  
 res : ils mettent l'édifice en flammes, puis  
 ils crient *au feu.*

On ignore encore quelles réponses ont  
 été faites à ces questions diverses. On en  
 a vu seulement quelques-unes dans une lettre  
 de M. Marant qui a été rendue publique.  
 Cette lettre a causé quelque surprise, vu que  
 M. Marant semble vouloir paroître person-  
 nellement sur la scène, & croire qu'il est le  
 grand objet de tout ce qui se fait pour ou  
 contre le séminaire-général, tandis qu'il n'est

aucunement question de lui , & que les questions proposées ne le regardent pas plus que les autres professeurs. Quant à ses réponses , il en est qui ont étonné , parce qu'elles sont fondées sur des passages tronqués & isolés d'une manière si révoltante qu'il y a tout lieu de croire qu'il a copié ces passages dans quelque petite brochure infectée des erreurs modernes , sans se donner la peine de recourir aux sources. Telle est la réponse suivante :

„ II. Dans l'Eglise primitive les points  
 „ de discipline étoient réglés , même relâ-  
 „ chés par les évêques particuliers, ou du  
 „ moins dans des cas importans , par les  
 „ conciles provinciaux que le concile de  
 „ Nicée ordonne de célébrer deux fois par  
 „ an , sans aucun recours ultérieur à l'E-  
 „ glise ou à celui qui en est le chef. Je ne  
 „ cite pas des exemples ou des autorités  
 „ pour consolider ma position ; je ne veux  
 „ qu'indiquer ce que je crois d'avoir trouvé  
 „ dans la sainte antiquité , & aucunement  
 „ argumenter : je joindrai néanmoins le té-  
 „ moignage que le pieux Louis Thomassin  
 „ en donne d'après l'examen des faits  
 „ (*Discipline de l'Eglise sur les bénéfices part.*  
 „ II. lib. III. c. XXIV. N. 14 & ensuite  
 „ c. XXV. N. 25). *Personne ne peut douter*  
 „ *dit-il, que pendant les trois premiers*  
 „ *siècles les évêques avoient le droit, quand*  
 „ *la nécessité publique l'exigeoit, de dispen-*  
 „ *ser des canons apostoliques & de tous les*  
 „ *décrets qui étoient en usage dans ce tems-*  
 „ *là, sans qu'il fût nécessaire d'y faire in-*  
 „ *tervenir l'autorité du Pontife Romain ni*

„ même celle d'aucun concile provincial. En-  
 „ suite traitant de ce qui eut lieu aux V,  
 „ VI, VII siècles, il ajoute: *Il est certain*  
 „ *que dans ce tems-là les évêques sur-tout*  
 „ *quand ils étoient assemblés dans les conciles*  
 „ *provinciaux, jouissoient d'une éminente*  
 „ *& très-pleine faculté de dispenser, comme*  
 „ *cela est évidemment démontré par tout ce*  
 „ *qui a été dit dans les chapitres précé-*  
 „ *dens.* „

Il est impossible de comprendre que M. Marant ait pu omettre les paroles de Thomassin, où cet auteur déclare formellement que *les évêques n'ont dispensé qu'à cause de la violence des persécutions, durant lesquelles on ne pouvoit ni célébrer des conciles ni communiquer avec le siege de Pierre; & que hors d'un tel cas ils ne pouvoient dispenser, parce que les loix ne peuvent être relâchées que par la même autorité qui les établit; que toute la discipline & tous les canons seroient anéantis, si les évêques pouvoient y déroger* (a). Il fera difficile à M. Marant de se justifier sur ces omissions autrement qu'en disant qu'il n'a fait que répéter quelque brochure de Bonn ou de Mayence où Thomassin étoit tronqué.

Du reste, il faut rendre justice à M. Marant; il n'a pas toujours répondu selon les vues de la puissance temporelle. Il y en a

---

(a) Voyez ces passages remarquables dans le Journ. du 15 Mai 1788, & plus au long 15 Avril 1786, p. 579. Mais au-lieu de *communicare concilia* (il faut lire) *confilia* (*cum sede Petri communicare confilia &c.*)

parmi ses réponses qui supposent du courage. Nous citerons celle-ci. „ Le ministère „ des ames appartenant essentiellement aux „ évêques, c'est à eux de prendre leurs „ coopérateurs, & de voir, qui pourront „ être ces dispensateurs fideles, tant re- „ commandés par l'Apôtre „. Par cette réponse M. Marant combat une multitude d'édits sur les ordinations, le concours, le séminaire, &c. &c. &c.

BRUXELLES (*le 13 Mai*). Le conseil de Brabant a été plusieurs fois & long-tems assemblé. La séance du 8 a été prolongée au de-là de minuit. On fait aujourd'hui que c'est au sujet de l'édit qui abolit l'ancienne constitution du pays & particulièrement le tiers-état. Le conseil a déclaré ne pouvoir admettre cet édit.

Il y a ici depuis quelque tems un homme bien intentionné, que le gouvernement considère & dont il emploie les lumières. Cet homme s'efforce de concilier les esprits. Il convient que les livres destinés à l'enseignement sont mauvais, qu'Eybel, Schroek, Schanza, Pehem, Lauber &c. sont des auteurs très-repréhensibles; il en suggère d'autres & voudroit que par le moyen de cette précaution, les évêques concourussent au séminaire-général. Pour prévoir le succès de ses efforts il suffit de se rappeler une lettre de Vienne, écrite en 1788 & déjà plusieurs fois imprimée. L'on dit „ ici que les réclamations des évêques, du „ clergé & de la jeunesse Belges contre „ le *séminaire général*, bien loin d'irriter „ l'empereur, ont éclairé sa religion & sa

On la trouve à la p. 10. du vol. XI des *Réclam.* Belg.

» justice, que cet établissement a par-là  
» même commencé à lui devenir suspect ;  
» & pourroit bien recevoir un décret d'a-  
» bolition non-seulement pour les Pays-  
» Bas, mais encore pour les provinces où  
» il a déjà eu lieu : une réflexion, dit-on,  
» a sur-tout frappé le monarque. Une per-  
» sonne qui jouit de sa confiance, doit lui  
» avoir dit : *Sire, si les sectaires que la*  
» *bonté de V. M. a reçus dans ses états ;*  
» *étoient obligés d'envoyer leurs jeunes pré-*  
» *dicans, & ceux qui se destinent à cette*  
» *fonction, dans une école générale dirigée*  
» *par des personnes nommées par Votre Ma-*  
» *jesté, où l'on enseigneroit des livres, des*  
» *maximes, qui n'auroient pas exclusiv-*  
» *ement pour base la confession reçue par*  
» *ceux de telle ou telle communion ; où l'on*  
» *suiroit un plan de vie, que les Seniores,*  
» *les consistoires, & tout l'ensemble de la*  
» *secte ne jugeroient pas convenable, enfin,*  
» *si V. M. rassembloit les futurs ministres*  
» *des Luthériens, Calvinistes, Anabaptistes,*  
» *Sociniens, Juifs, Turcs, pour les instruire*  
» *& les former sur un plan quelconque par*  
» *elle seule déterminé ; toutes ces sectes mau-*  
» *diroient l'édit de Tolérance, crieroient à*  
» *l'intolérance, à la séduction, & déserte-*  
» *roient vos états. Or, il est connu, que*  
» *les catholiques sont en général plus at-*  
» *tachés à la religion que les hérétiques ;*  
» *& comme les anciens croyans de vos états,*  
» *comme professant la religion dominante,*  
» *celle de vos peres, la vôtre, Sire, & celle*  
» *de votre auguste maison, ils se croient fon-*  
» *dés à montrer pour le moins autant de ré-*

„ *pugnance pour le séminaire-général, qu'en*  
 „ *montreroient les sectaires & les infideles.*  
 „ On assure que l'esprit solide du prince a  
 „ saisi toute la justesse de cette observation,  
 „ & qu'il a pris incontinent la résolution  
 „ qui en est le résultat naturel. »

On a vu dans les feuilles publiques la lettre que Mgr l'archevêque de Paris a écrite à Mr. Havelange, touchant son traité sur les faits dogmatiques \* ; voici celle que le même abbé a reçue de Mr. Perin, substitut-procureur-général à Luxemboug.

\* 15 Avril  
1789, P.  
627.

*Vous savez sans doute qu'il a paru depuis peu dans les feuilles publiques la copie d'une lettre vous écrite prétendument par l'archevêque de Paris ; j'ai tout lieu de douter de la réalité de cette pièce : je ne puis m'imaginer qu'ennemi, comme vous l'êtes, de l'éclat & de toute démarche désavouée par l'humilité, vous ayez été chercher une approbation chez l'étranger & au mépris en quelque sorte des évêques nationaux. (a) Quoi qu'il en soit, j'ai de fortes raisons pour*

---

(a) Les évêques nationaux pensant sur le séminaire & sur les nouvelles doctrines, comme M. Havelange : quel effet pouvoit produire leur approbation en faveur de son ouvrage ? M. P. en auroit-il fait plus de cas, que de leurs nombreuses & énergiques représentations qui apparemment ne sont pas plus d'accord avec ses vues que le livre applaudi par l'archevêque de Paris. — Du reste l'humilité que prêche M. Perin, est une chose très-édifiante. Nous sommes bien éloignés de croire que son sermon soit un plagiat fait à Julien l'apostat, qui vouloit que les chrétiens fissent servir leurs vertus au triomphe de leurs ennemis, que l'humilité & la patience les empêchassent de se défendre & de confondre leurs adversaires... Quoi qu'il en soit de l'idée que Julien l'apostat avoit des vertus chrétiennes ; il est certain que S. Paul en avoit une idée toute différente, lui qui réduisoit au silence les pharisiens & les philosophes, qui faisoit trembler Felix, bégayer Agrippa, & pâlir le pontife Ananie..... Il est cependant une sorte de véhémence que les chrétiens sans doute ne doivent pas se permettre ; telle est celle qui regne dans des *Réflexions* qui circulent avec la lettre de M. Perin, dont elles ne sont que le développement & dont elles s'appuyent les pria-

éclaircir ce fait ; je vous requiers, Monsieur, **AU NOM DE SA MAJESTÉ (a)**, de me déclarer par écrit si vous avez effectivement reçu la lettre mentionnée dans les feuilles publiques de l'archevêque de Paris, & en ce cas de m'en produire endéans 24 heures l'original, que je vous remettrai ensuite & sur le champ ; ou, si vous n'avez pas reçu cette lettre, de me le déclarer également. Je m'attends Monsieur, que l'exécution d'un ordre aussi juste ne sera nullement éludée de votre part.

Je suis avec beaucoup de vénération,

Monsieur,

Votre très-humble & obéissant serviteur &c.  
Perin, substitut-procureur-général de S. M.

#### M O R T S.

M. de Gribauval, directeur & inspecteur-général de l'artillerie de France, est mort dans la nuit du 8 au 9 Mai. Né à Amiens en 1717, ce général avoit un esprit sain & beaucoup de connoissances ; la Tactique Françoisé lui doit beaucoup.

Claude-François Lizarde de Radonvilliers, ancien vicaire-général de Bourges, ancien sous-précepteur des enfans de France, conseiller du roi en tous ses conseils & ordinaire au conseil d'état & privé, est mort à Paris le 20 Avril. On a de lui une *Idylle*

cipales idées : dans ces *Réflexions* après avoir peint le savant & vertueux auteur comme un scélérat, on en vient à l'illustre prélat, & l'on dit ingénieusement qu'au lieu d'archevêque de Paris, il faut lire archibête de Paris.

(a) On assure qu'un particulier de ces provinces qui a un ami illustre à Vienne, lui a écrit pour savoir si effectivement *Sa Majesté* a demandé l'original de cette lettre, ou si son intention générale est que la correspondance de ses Sujets soit soumise à une telle inquisition. On ne peut prévoir avec certitude, quelle réponse ce particulier recevra.

sur la convalescence du roi ; & une comédie en un acte , intitulée les *Talens inutiles* , pièce ingénieuse & si sagement composée qu'on ne fit pas difficulté de la représenter au collège de Louis-le-Grand , en 1740. L'abbé de Radonvilliers avoit été Jésuite , & conserva toujours les maximes qui honorent l'état religieux. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût élu membre de l'académie Française ; mais il eut plus d'une fois lieu de s'appercevoir du mécontentement de ses confreres ; particulièrement en 1779 , lorsque , comme directeur de l'académie , dans sa réponse à M. Ducis , lors de la réception de celui-ci , il s'exprima ainsi sur le compte de Voltaire.

„ Heureux si tenant dans le siècle de Louis XV  
 „ la place des beaux génies qui ont illustré le siècle de Louis XIV , M. de V. eût  
 „ conservé leurs principes & imité leur  
 „ exemple ! Corneille , Racine , Despréaux ,  
 „ satisfaits de l'honneur légitime que procurent les talens , dédaignèrent cette triste  
 „ célébrité qui s'acquiert malheureusement  
 „ par l'audace & par la licence : ils abandonnoient aux écrivains sans génie , ces  
 „ ressources déplorables. Pourquoi M. de  
 „ Voltaire a-t-il paru ne pas les croire indignes de lui ? „

#### NOUVELLES DIVERSES.

*Extrait d'une lettre de Milan , du 25 Avril.*

„ Jeudi dernier nos archiducs avec la princesse  
 „ fiancée se rendirent à la cathédrale , suivis d'un  
 „ cortège de 130 dames & précédés de plus de  
 „ 550 seigneurs de la cour , en habit de gala.  
 „ Là Mgr. l'archevêque , en présence de l'archiduc Ferdinand , qui représentoit le royal

„ époux, donna à l'archiduchesse la bénédiction  
 „ nuptiale. Cette cérémonie fut suivie du *Te*  
 „ *Deum* en musique, & ensuite d'un splendide  
 „ dîner à la cour, d'un bal & d'un souper. La  
 „ princesse a quitté hier cette résidence, & elle  
 „ dîne aujourd'hui à Novarre, où se trouvera  
 „ toute la cour de Sardaigne, & où l'on rati-  
 „ fiera le mariage dans l'Eglise cathédrale, „ —  
 Les lettres de Pologne nous apprennent que  
 le maréchal de la diete a renouvelé au roi  
 les instances des états, qui demandoient que  
 S. M. voulût bien nommer des ministres dans  
 les cours qui en entretenoient auprès d'elle;  
 & que S. M. ayant appelé à elle son ministère,  
 prit la parole & dit : „ qu'elle nommoit pour  
 „ la Suede Mr. George de Potocki, pour le  
 „ Danemarck, Mr. Adam Rzewuski, & pour  
 „ la Saxe M. Malachowski, Staroste d'Opoczno.  
 Ensuite de quoi les états en témoignèrent au roi  
 leur reconnoissance. On ne sauroit trop admirer  
 l'accord parfait qui regne dans la nation, accord  
 qui est tel que toutes les décisions de quelque  
 importance passent à l'unanimité, & que les  
 mêmes puissances qui trouvoient autrefois dans  
 l'ambition des familles, des sources assurées de  
 divisions, si elles vouloient exciter aujourd'hui  
 des troubles, seroient réduites à amener quel-  
 ques payfans fanatiques. — Selon des avis au-  
 thentiques, la cour de Danemarck observera une  
 neutralité parfaite dans la guerre actuelle entre  
 la Russie & la Suede. — On prétend que le dis-  
 cours de trois heures que Mr. Necker a pro-  
 noncé à l'ouverture des états-généraux, n'a  
 pas eu les applaudissemens de la multitude,  
 parce qu'il a paru se déclarer pour la noblesse  
 & le clergé, & pour qu'on opine *par ordre* &  
*non par tête*. Ce qu'il a dit sur le *deficit*, n'a paru  
 ni exact ni satisfaisant. — L'archevêque de Paris  
 a publié un *Mandement*, pour ordonner des *prie-  
 res publiques dans tout son diocèse, pour les états-  
 généraux du royaume*. En voici quelques passages.  
 „ Il est des malheurs bien plus affligeans que  
 „ tous les malheurs politiques, que vous vous  
 „ proposez de réparer : la décadence de la foi,

» l'horrible dépravation des mœurs, la licence  
» incroyable des écrits, l'audace & l'anarchie  
» des esprits, le mépris de la divinité, la scan-  
» daleuse profanation des jours consacrés au Sei-  
» gneur, les efforts de l'irréligion, qui vou-  
» droit profiter de la commotion présente pour  
» achever de renverser les principes de toute  
» autorité, de toute vérité, de toute vertu (&  
» qui doit être plus affecté que nous de tous  
» ces maux, que nous qui nous trouvons au  
» milieu de cette contagion); voilà, N. T. C. F.,  
» la vraie maladie du siècle, la grande plaie de  
» l'état. Nous la dénonçons solennellement à  
» la nation assemblée. . . . O inconcevable sécu-  
» rité du siècle, au milieu d'une révolution non  
» moins effrayante pour la vie présente que pour  
» la vie future! Mais la partie morale des gou-  
» vernemens, qui paroïsoit si importante aux  
» yeux des politiques de l'antiquité; mais la  
» religion & la vertu sont-elles maintenant comp-  
» tées pour rien par la plupart des politiques  
» modernes? Ils ne veulent donc plus connoître  
» d'autres ressorts que la richesse & la force pour  
» gouverner les hommes. . . . Nous ne vous  
» parlons pas ici seulement comme pasteurs,  
» mais comme citoyens. Oûi, nos très-chers  
» concitoyens, nous vous en conjurons au nom  
» de la religion, au nom de la patrie; recon-  
» noissez donc la justice & la nécessité de re-  
» nouveller la vigueur des anciennes loix sur  
» la police des mœurs publiques, & d'y ajou-  
» ter celles qui pourroient manquer encore à la  
» législation Française, sur un point si impor-  
» tant pour l'honneur & le salut de la nation.  
» Vous formez les vœux les plus ardens pour  
» la réformation des abus, & pour le rétablif-  
» sement de la félicité publique; mais comment  
» réformer les abus de l'administration, si l'on  
» ne réforme la licence des mœurs, la première  
» source de tous les abus? Comment rétablir la  
» discipline des mœurs, si l'on ne rétablit le  
» respect de la religion, le seul frein qui puisse  
» contenir les passions des hommes? La resta-  
» ration de la foi & des mœurs, la régénération

„ des ames, c'est-là la régénération effencielle  
 „ de la France „. — Le maréchal de Laudon a  
 „ quitté Vienne le 5 pour se rendre à l'armée. —  
 „ De Roman, en Moldavie, on mande ce qui suit,  
 „ en date du 16 Avril. „ On s'attend ici journal-  
 „ lement à des scenes d'importance, tout étant  
 „ subitement dans le plus grand mouvement.  
 „ Le prince de Cobourg s'est porté un quart de  
 „ mille en avant avec son armée, & il ne pa-  
 „ roit qu'attendre les 30 mille hommes qui doi-  
 „ vent arriver de la Transylvanie pour avancer  
 „ conjointement avec l'armée du comte Român-  
 „ zow vers Bukurest. Nous avons avis que les  
 „ Turcs se rassemblent par-tout dans la Vala-  
 „ chie. Dans le moment, nous recevons la nou-  
 „ velle de Choczim, qu'il y a eu quelques trou-  
 „ bles près de Kaminieck, entre les Polonois &  
 „ les Ruffes. L'ennemi est en marche avec une  
 „ armée de 72 mille hommes vers la Moldavie  
 „ & Choczim, qu'on a en conséquence promp-  
 „ tement pourvu de munitions & de vivres; on  
 „ en a pareillement augmenté la garnison de  
 „ 2000 hommes d'infanterie & de 4000 cavaliers.  
 „ On dit encore que 120 mille Turcs avancent  
 „ vers Bender & Oczakow. Bender a reçu de  
 „ Silistria un renfort de 3000 janissaires. Un  
 „ détachement Ruffe a arrêté ces jours-ci un  
 „ nombre de Juifs qui avoient abandonné cette  
 „ ville; on a appris par eux que la garnison  
 „ consistoit en 10 mille hommes, & qu'outre  
 „ cela il y avoit encore 9000 habitans capables  
 „ de porter les armes; ils ont encore déclaré  
 „ que la forteresse étoit pourvue de vivres pour  
 „ un an, qu'il n'y avoit pas de mines, mais  
 „ que les remparts étoient garnis de 113 pieces  
 „ de canon, dont la plus grande partie de  
 „ Bronze. „

 Le sieur Hubin ayant appris que quelques souscripteurs de son bureau typographique \* s'imaginoient qu'il n'en seroit délivré qu'un seul exemplaire *in solidum*, s'empresse de les détromper & de déclarer que chaque souscripteur recevra un bureau très-bien conditionné. \* Voyez cette annonce 1 Avril, p. 555.

---

Le zero est le mot de la dernière énigme.

**J**E suis une cité d'agréable structure ;  
 J'ai pourtant contre moi des ennemis si forts,  
 Qu'ils abattent mes murs & ruinent mes forts,  
 Sans avoir de ma part souffert aucune injure.

Considérez un peu quelle est mon aventure,  
 Et comment je résiste à ces puissans efforts :  
 Mon gouverneur me vend, mes habitans sont morts ;  
 Et comme leur cité je suis leur sépulture.

Les plus fâcheux hivers sont pour moi des étés ;  
 Car je sens des chaleurs de ces lieux écartés  
 Que brûle le soleil sous la zone torride.

La mer rouge souvent vient arroser mes bords ;  
 Mais j'ai des ennemis dont la fureur avide,  
 Sait prendre le dedans & tarir le dehors.

---

Dans le dernier Journal, p. 77, 10e. vers latin, infirmis, lisez infimis. — C'est par mégarde qu'on a répété à la p. 68, quelques Questions faites par le cardinal-archevêque, qui se trouvoient déjà dans le Journal précédent, p. 611.



---

T A B L E.

TURQUIE	( <i>Constantinople.</i>	113
ESPAGNE	( <i>Madrid.</i>	115
RUSSIE	( <i>Pétersbourg.</i>	116
POLOGNE	( <i>Varsovie.</i>	118
DANEMARCK	( <i>Coppenhague.</i>	121
SUEDE	( <i>Stockholm.</i>	122
ITALIE	{ <i>Rome.</i> <i>Pise.</i>	123 <i>ibid.</i>
ANGLETERRE	( <i>Londres.</i>	124
	{ <i>Vienne.</i> <i>Carlsbadt.</i>	127 130
ALLEMAGNE	{ <i>Deux-Ponts.</i> <i>Berlin.</i> <i>Osnabruck.</i>	<i>ibid.</i> 131 133
FRANCE	( <i>Paris.</i>	135
	{ <i>La Haye.</i> <i>Louvain.</i>	146 147
PAYS-BAS	{ <i>Bruxelles.</i>	151
MORTS.		154
NOUVELLES DIVERSES.		155

